

CHAPITRE 4 : SITUATION ACTUELLE DE LA COMMUNE DE N'DJILI

4.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La commune de N'djili est située dans le secteur oriental de la ville de Kinshasa et est l'une des communes dans la zone de Tshangu. Le secteur brut est approximativement 11.4 km². La commune est au centre de la zone de Tshangu.

4.2 GEOGRAPHIE

La commune de N'djili se trouve dans une zone sablonneuse avec un lit creux de grès et est dotée d'une bonne couche drainant. Le terrain est plat et se trouve entre 280 et 290 m au-dessus du niveau de la mer. La végétation naturelle est constituée de la savane humide.

4.3 CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

Kinshasa est située dans la zone tropicale humide. Les précipitations et les températures moyennes annuelles sont d'environ 1400 mm et 25 degrés Celsius. La saison sèche s'étend de juin à septembre. A partir du mois d'octobre au mois de mai, il pleut chaque mois pendant plus de dix jours.

4.4 POPULATION

A la fin de 2007, la population totale de la commune de N'djili était estimée à 320.762. L'on note également que 51,9% de la population totale est constituée des jeunes de moins de 20 ans. La commune de N'djili est une zone très peuplée dans la ville de Kinshasa et sa densité est de 39.790 habitants/km².

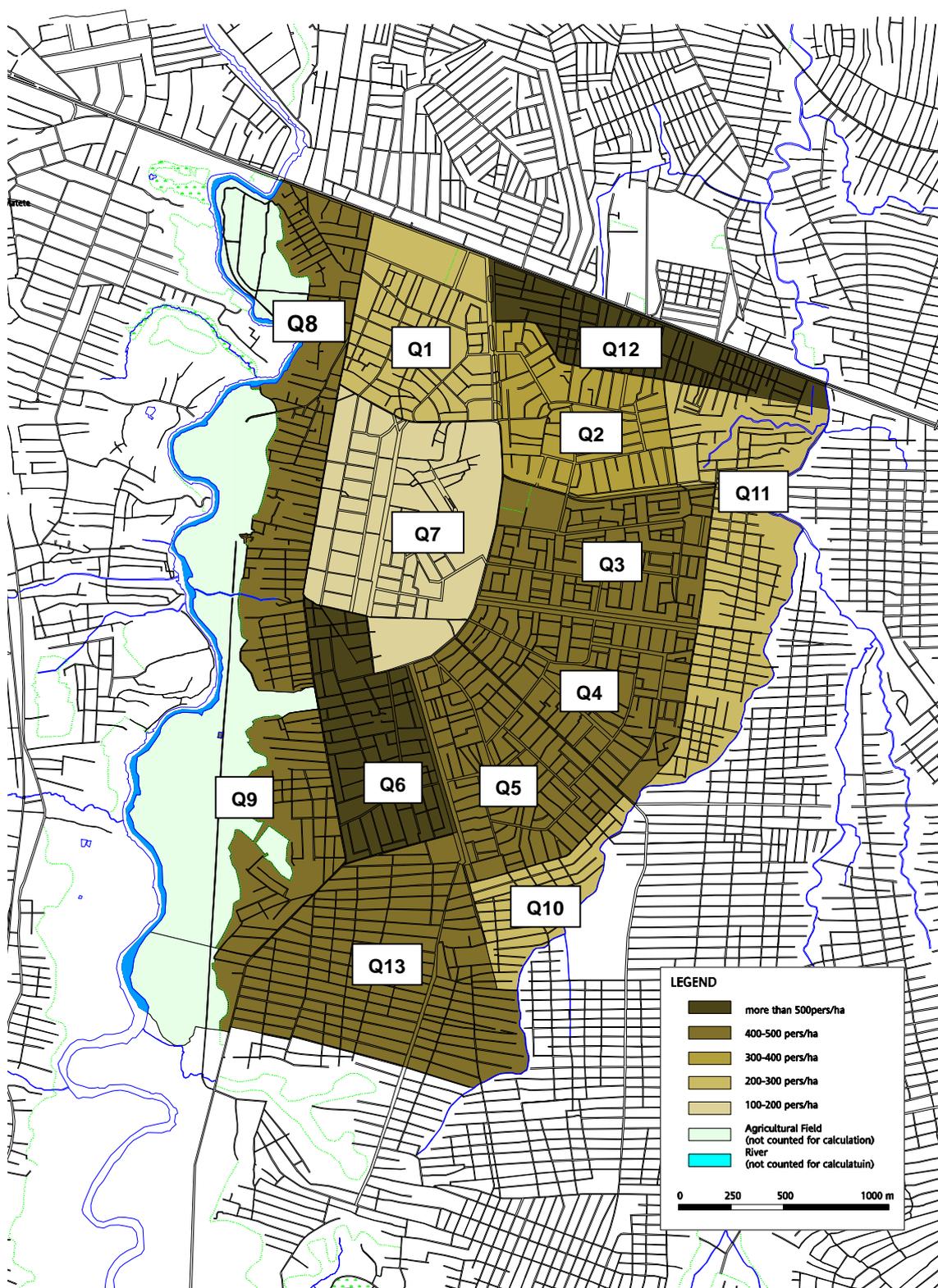


Fig. 4.1 Densité démographique par Commune (2007)

Source: Commune de N'djil, Equipe d'Etude de la JICA

4.5 ADMINISTRATION DE LA COMMUNE

4.5.1 Bureau Communal/Maison Communale

La Maison Communale ou Bureau administratif de la commune se trouve au quartier 7. The Commune divided by 13 Quarters with Quarter leaders respectively. L'organisation administrative de la commune comporte à sa tête le bourgmestre et 23 bureaux administratifs. Le personnel comprend les fonctionnaires de la ville province de Kinshasa affectés à la commune de N'djili. L'on compte 334 agents dont 187 pour la maison communale et 147 pour les 13 quartiers.

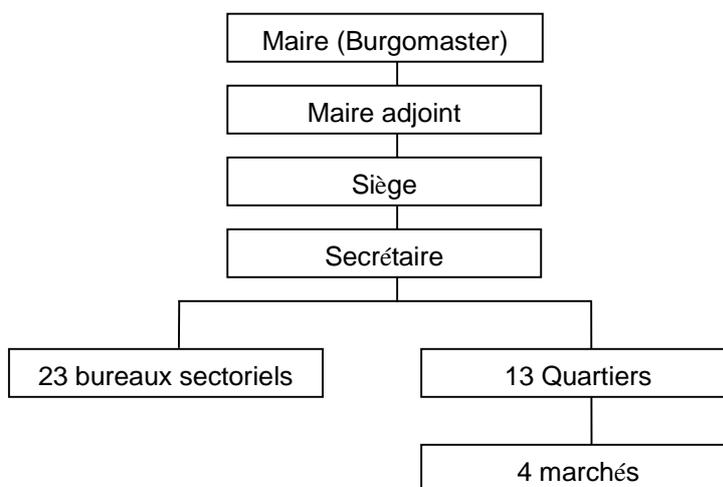


Fig. 4.2 Organigramme de l'Administration de la Commune de N'djili

4.5.2 CLD

La Coopération Technique Belge (CTB/BTC) avait appuyé la création des organisations communautaires de base dans la commune de N'djili sous le Programme d'Appui au Développement Communautaire. Cependant, la CBT/BTC avait finalement décidé d'exécuter les sous-projets, non à N'djili, mais plutôt à Kisenso et à Kimbanseke. Les organisations ainsi créées et dénommées Comité Communal de Développement, en sigle CCD et le Comité Local de Développement, en sigle CLD établis dans chaque quartier existent tout de même dans la commune de N'djili.

4.5.3 Société Civile

La Société Civile peut être définie comme étant un groupe d'associations, de normes et habitudes/pratiques sociales qui englobent les activités d'une société distinctes de celles de l'Etat et des institutions d'affaires ou commerciales. La Société Civile ou encore les Organisations communautaires à la base (CBO) dans la commune de N'djili s'occupent du développement à la base et du plaidoyer, spécialement dans les secteurs de l'Education et de la Santé. L'on constate

cependant que l'implication des habitants dans les travaux collectifs et volontaires semble être minime. Selon les résultats de l'Enquête Sociale sur les ménages, seuls 44,4% des ménages ont pu expérimenter des travaux comme l'assainissement.

4.5.4 Organisations ou Confessions religieuses

Il existe un grand nombre d'organisations religieuses telles que des églises. Les églises semblent être l'organisation la plus fiable au sein de la population. Selon une enquête sur les foyers, 44,5% des foyers ont répondu que l'église était l'organisation la plus fiable à N'djili. Ainsi, au cours des ateliers de planning des communautés locales pour le développement (CLD) dans les 13 districts de la commune, l'église était le point central. Les principales églises sont Catholiques, Protestantes et « Kimbanguistes ». Ces églises sont exploitées et gérées par des organismes publics, tel qu'écoles et cliniques de santé.

4.5.5 ONG

La commune a une liste d'organisations non-gouvernementales (ONG) dont 87 sont en fonctionnement dans les 13 districts. L'étude du projet a vérifié la liste détaillée des ONG sur site sur toute la commune de N'djili et a pu en localiser 38. Les ONG opérationnelles collaborent ou travaillent en synergie avec la population pour diverses questions dont l'Education, la Santé, l'Hygiène, la Lutte contre le VIH et SIDA, les activités de la Jeunesse, la Formation Professionnelle, le Reboisement, l'Assainissement, l'Agriculture et la Microfinance. Tenant compte de l'expérience antérieure et du comportement des ONG, la plupart d'entre elles semblent plutôt se comporter comme des entreprises que des organisations communautaires à la base. L'on peut cependant noter qu'il existe des ONG qui appuient la communauté avec leur propre budget et qui signent des contrats avec les donateurs/bailleurs.

Tableau 4.1 Activités principales des ONG opérant dans la commune de N'djili

Activité principale	Fréquence	Pourcentage
Epargne	3	7.9
Santé	5	13.2
Orphelinats	1	2.6
Education	3	7.9
Menuiserie	1	2.6
Formation professionnelle	4	10.5
Assistance aux enfants mal nourris	1	2.6
Combat contre le SIDA	2	5.3
Agriculture	4	10.5
Sensibilisation de la population	1	2.6
Supervision de la population	6	15.8
Pharmacie	2	5.3
Construction	1	2.6
Peinture	1	2.6
Elevage	1	2.6
Magasins	1	2.6
Propreté et environnement	1	2.6
Total	38	100.0

Source: commune de N'djili, étude du projet 2008

4.5.6 Associations

Il existe divers types d'associations dans la commune de N'djili, comme par exemple les Clubs des Jeunes. Au niveau du quartier, chaque rue est dirigée par un chef de rue qui a la responsabilité/charge de disséminer l'information du chef de quartier avec les habitants le long de la rue.

4.6 ECONOMIE

La commune de N'djili connaît une gamme variée d'activités socio-économiques tant dans le secteur formel que dans l'informel, bien que le secteur informel soit dominant, comme dans le cas de la Ville – province de Kinshasa.

Le revenu des ménages dans la commune de N'djili ne varie pas dans une large mesure. Il n'y a que 48,40% des ménages qui ont un revenu mensuel supérieur à 75.000FC.

Le secteur primaire représenté par les activités de vente des produits maraîchers de la Commune de N'djili est bien connu des consommateurs de Kinshasa à travers son histoire et son dynamisme dans l'approvisionnement de Kinshasa. Le revenu mensuel net de la vente des produits maraîchers est relativement plus élevé que le revenu moyen des fonctionnaires ou agents de l'Etat.

Les ateliers de réparation des véhicules constituent le deuxième secteur industriel dont on fait une occupation spécifique à N'djili, vu que toute la ville province de Kinshasa reconnaît le talent et le dynamisme de ces activités. La commune de N'djili est identifiée dans ce domaine comme le Japon de la République Démocratique du Congo. Il s'avère également important de noter que les industries locales du bois, en particulier la fabrication des cercueils constituent la caractéristique spéciale de la commune de N'djili. Dernièrement, le secteur tertiaire de la commune de N'djili influence également les autres communes de Kinshasa étant donné que les ateliers de réparation des véhicules, de débosselage, de soudure et de peinture occupant le premier rang parmi les industries locales potentielles de la commune de N'djili.

4.7 POLITIQUE FONCIÈRE/UTILISATION DES TERRES

(1) Situation générale en matière foncière

De l'examen de la politique foncière dans la commune de N'djili, il ressort qu'il existe neuf catégories principales et douze sous-catégories. La situation actuelle de chaque quartier et sa composition y sont évaluées.

(2) Zone résidentielle ou Quartier résidentiel

Il sied de retenir que la zone résidentielle couvre une superficie environ 60% de la superficie totale de la commune. Et en ce qui concerne les quartiers, exception faite pour les quartiers 8 et 9

où le périmètre maraîcher occupe un pourcentage élevé, soit 60 à 90 % des terres sont destinées aux habitants ou encore aux bâtiments à usage mixte. Il est dès lors par conséquent difficile de trouver un terrain destiné à un seul but spécifique (par exemple le bureau et l'industrie, etc.), cela existe à peine dans la commune de N'djili.

(3) Zone administrative ou Quartier Administratif

Il n'existe presque pas d'édifices administratifs, à l'exception de quelques bâtiments situés autour de la Maison communale au Quartier 7. Ces bâtiments sont en grande partie destinés aux services du district dans le voisinage. Les bâtiments devant répondre aux fonctions du nouveau centre de la ville dans la partie est ne sont pas encore construits tel que proposé par le plan directeur.

(4) Zone commercial ou Quartier commercial

L'on estime ainsi que le niveau des services ne correspond pas à la superficie. L'on retiendra en outre que la zone prévue pour la construction des marchés, notamment aux Quartiers 2, 6 et 7 est insuffisante et ne représente que 0,1 mètre carré par habitant. L'on constate également que dans tous les quartiers, les maisons à usage mixte couvrent ainsi la carence en abritant des services commerciaux.

(5) Zone Educationnelle

S'agissant du taux de l'occupation des terres, il existe suffisamment d'espaces pour les bâtiments scolaires dans la commune de N'djili. Cependant dans certains quartiers où il y a suffisamment d'espaces pour les établissements scolaires comme par exemple aux quartiers 3, 4 et 7, il existe également des quartiers dont la superficie réservée aux écoles ne dépasse guère.

(6) Centres de Santé

Lorsque l'on considère la capacité d'accueil de la commune dans son ensemble, l'on Remarque qu'il existe suffisamment d'espaces pour les bureaux de la commune, y compris les établissements scolaires. L'on constate cependant que la moitié des sites réservés au secteur de la santé se trouve occupée par l'Hôpital de l'Amitié Sino-Congolaise au Quartier 7, bien que la population n'ait pas quotidiennement un accès facile à cet hôpital. Il faut par ailleurs signaler qu'il existe à peine des établissements destinés à la santé dans d'autres quartiers, exception faite pour les quartiers 2,6 et 7 situés à proximité du centre de la commune.

(7) Parcs publics

Il n'existe presque de parcs publics équipés et aménagés dans la commune de N'djili. Les terres publiques et espaces verts inoccupés sont utilisés à des fins récréatives. La zone de terre inoccupée par personne est de 0.56 mètre carré et ceci est extrêmement faible en valeur..

(8) Zone agricole ou Périmètre maraîcher

La masse des terres agricoles est située dans les Quartiers 8, 9 et 13 sur la côte est de la Rivière de N'djili. Les terres agricoles des autres quartiers sont à l'origine très vastes et les routes sont utilisées à des fins de culture.

(9) Transport routier

Dans la commune de N'djili, les routes occupant 10,9% de la superficie totale de la commune, ceci ne représente pas grande chose.

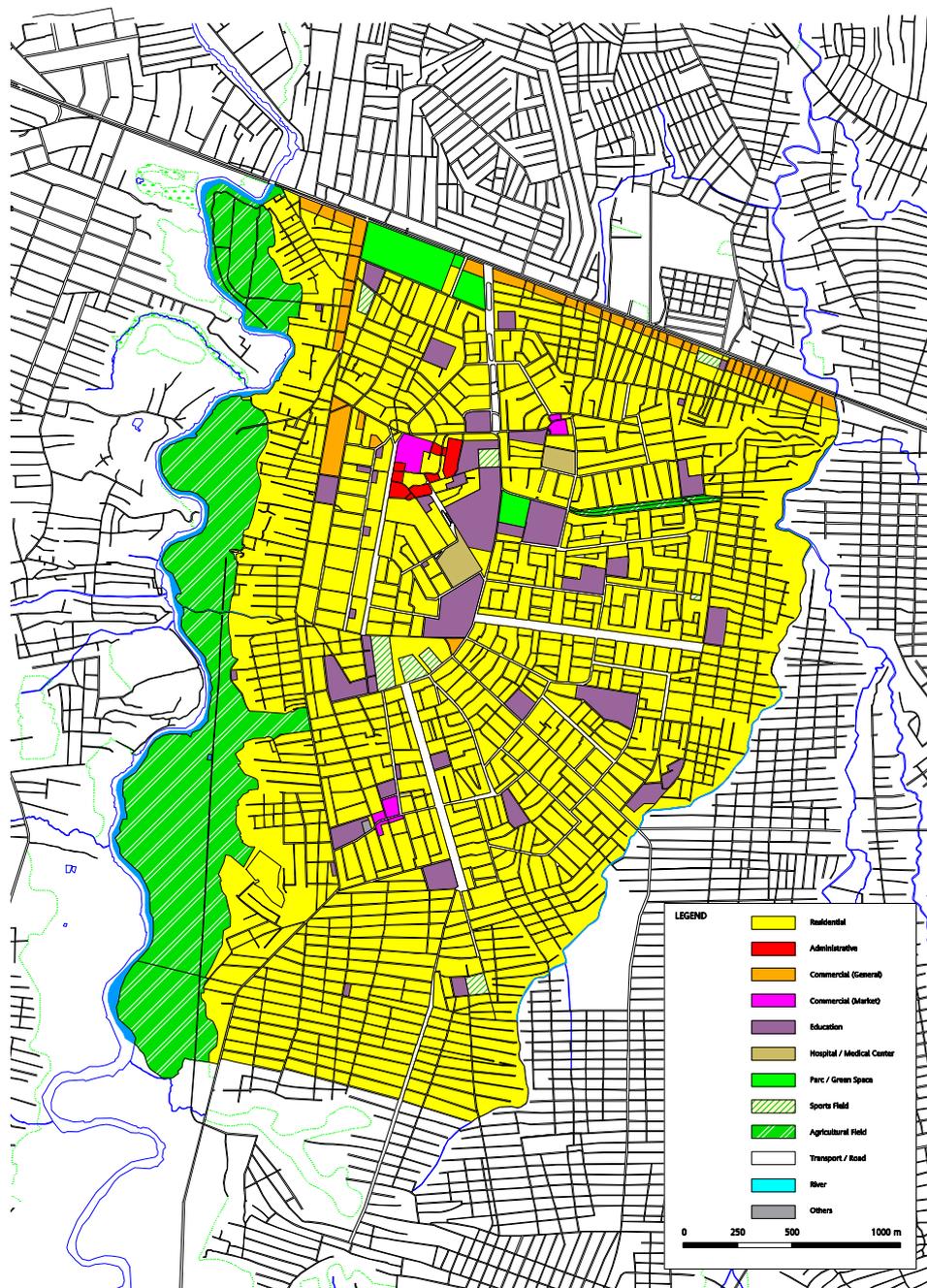


Fig. 4.3 Politique foncière actuelle dans la commune de N'djili

Source: Commune de N'djili, Equipe d'Etude de la JICA

4.8 CONDITIONS SECTORIELLES

4.8.1 Infrastructure urbaine

(1) Réseau routier actuel

Les routes asphaltées sont présentées ci-dessous. Le Boulevard Lumumba et la Route CECOMAF sont localisés dans l'est de la commune, la boucle qui contourne le Quartier 7, la 2^{ème} République et la route d'accès à l'Hôpital du Quartier 7 sont asphaltées. Suite à la détérioration des routes et aux nids de poule, l'état de la chaussée asphaltée n'est pas satisfaisant et les autres artères ne sont pas asphaltées.

Les routes ayant plus de 30 m de largeur sont le Boulevard Lumumba ainsi que les trois autres dans le rayon du Quartier 7. Les avenues asphaltées indiquées sur la carte à la page précédente sont relativement larges. Il y a également quelques avenues relativement larges reliées par la boucle du Quartier 7. Les avenues asphaltées comportent deux bandes sans ligne de démarcation.

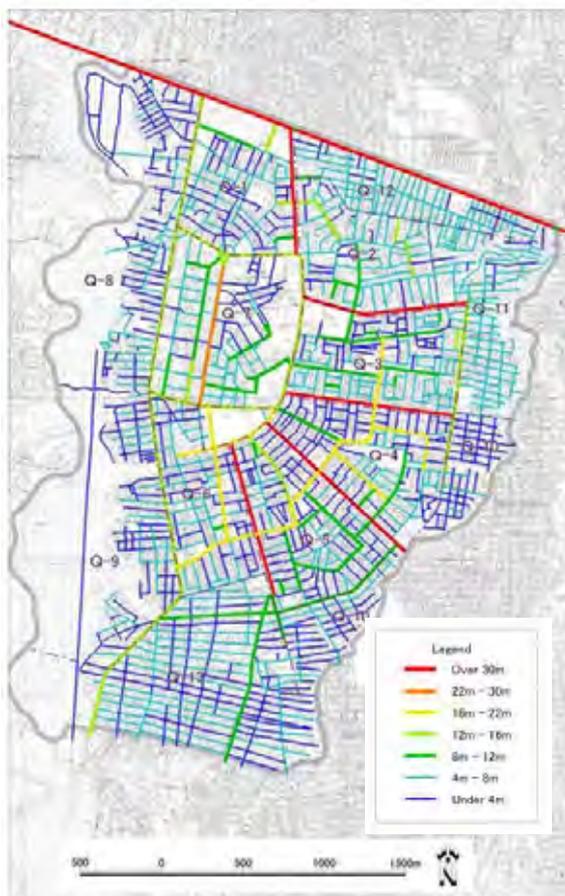


Fig. 4.4 Largeur des avenues

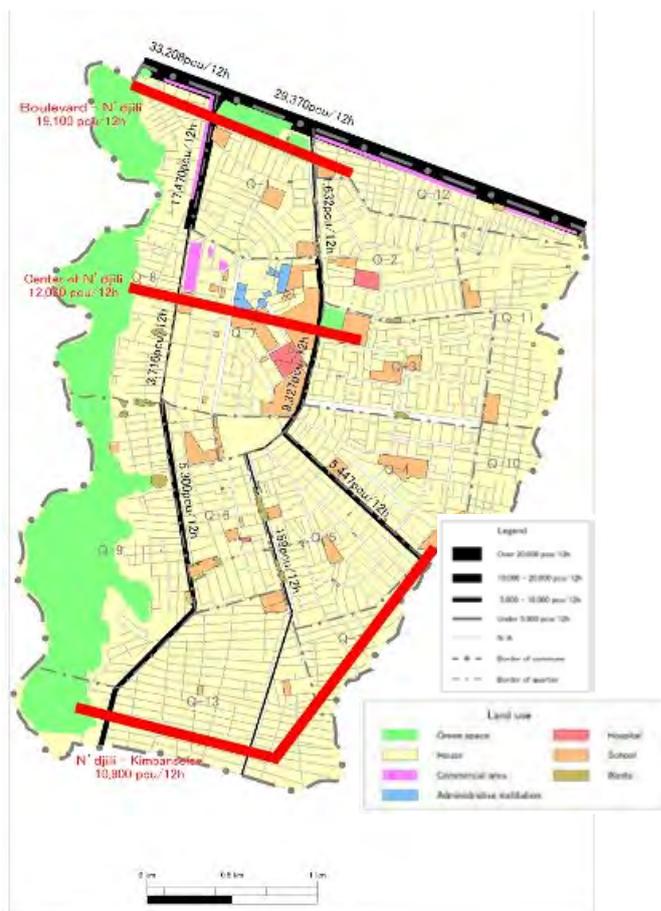


Fig. 4.5 Image du volume de circulation routière des piétons

(2) Résultats sur l'Enquête du Trafic routier

Le volume de la circulation routière à la frontière nord de la commune de N'djili était estimé à 19.100 uvp (unité de voiture de passagers) sur 12 heures selon le comptage effectué sur la Route de CECOMAF, Me Croquet, Kimbanseke et la 2ème République. Le volume de la circulation routière au centre de la commune de N'djili a été évaluée à 12.000 uvp/12h sur la Route CECOMAF et la partie-est de cette route au quartier 7. Le volume le plus élevé de circulation routière était évalué à 17.470 uvp/12 h sur la Route CECOMAF. Le second volume de trafic routier le plus important était estimé à 9.327 uvp /12 heures sur la route de la partie-est du Quartier 7.

Le volume de la circulation routière des piétons était évalué à plus de 5000 personnes /12 h, sans compter la Route Bikala car elle est devenue trop étroite à cause de tronçons en cours de construction. En particulier, le volume du trafic routier des piétons sur l'avenue Me Croquet vers la commune de Kimbanseke était évalué à 13.047 personnes/12h représentant ainsi le trafic le plus élevé.

(3) Transport public

Quant aux minibus, les chauffeurs exploitent principalement les avenues asphaltées et leur itinéraire n'est pas clairement défini. L'on compte vingt arrêts de bus sans abribus dans la commune de N'djili.

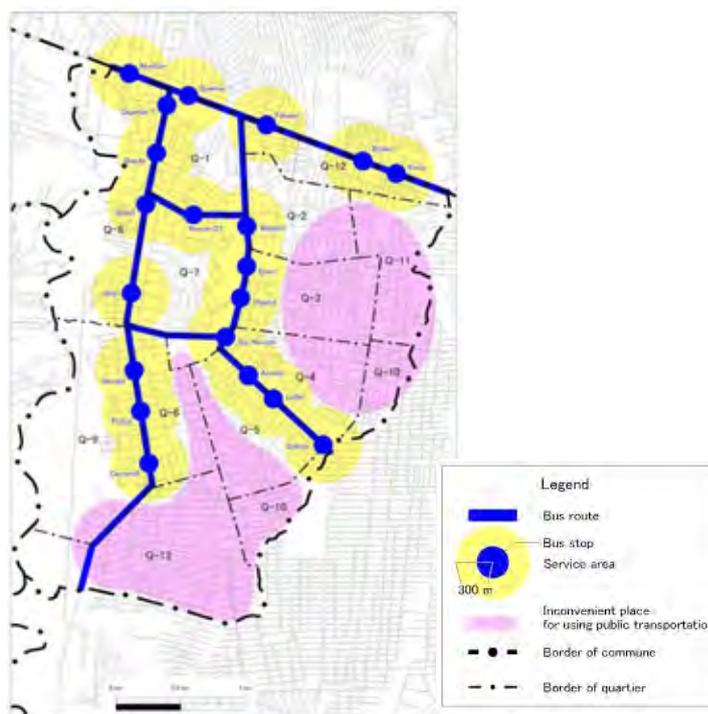


Fig. 4.6 Itinéraires des bus, Arrêts des bus et Zones desservies

4.8.2 Installations urbaines

(1) Marchés publics

Il existe 4 marchés publics aux quartiers Q2, Q5, Q6 et Q7 dans la commune de N'djili. Les marchés des quartiers 6 et 7 sont les plus vastes tandis que les marchés des quartiers 2, 5 et 6 ne sont pas facilement accessibles, les boutiques étant disséminées le long de routes environnantes.

(2) Toilettes publiques

Actuellement, dans la commune de N'djili, il n'y a que quelques toilettes publiques. En outre, elles sont mal entretenues et génèrent des conditions de saleté et d'insalubrité. Pour promouvoir la prise de conscience sur l'hygiène publique et un environnement global sain, il est indispensable de réhabiliter ou de construire de nouvelles toilettes publiques aux endroits les plus fréquentés, comme par exemple les magasins et les lieux de rencontre. Les toilettes du marché du Q-7 peuvent être utilisées telles qu'elles sont, tandis que celles des marchés des Q-2, Q-5 et Q-6 sont extrêmement usées. Ces toilettes devront être reconstruites autant qu'il faudra vite construire de nouvelles toilettes à certains arrêts de bus.

4.8.3 Santé et Assainissement

(1) Santé

1) Maladies courantes

Les maladies les plus courantes sont la malaria, la diarrhée, la tuberculose, la rougeole, la typhoïde et les maladies sexuellement transmissibles (MST) comme le HIV/SIDA. La zone sanitaire de N'djili a des problèmes de malnutrition ainsi qu'un faible taux d'immunisation. En ce qui concerne la malnutrition, on indique un faible apport en vitamine A pour les enfants et les mères allaitantes. La mortalité maternelle est plus faible que la moyenne nationale tandis que la mortalité infantile au cours de l'accouchement est plus élevée que la moyenne nationale, même si elle a diminué ces dernières années.

2) Services médicaux à N'djili

a) Généralités

Dans la Zone de Santé de N'djili, il existe deux hôpitaux généraux dont l'Hôpital de l'Amitié Sino-Congolaise et l'Hôpital de N'djili en plus de 110 centres de santé situés dans les 14 aires de santé. Le tableau ci-après présente les installations de santé dans la commune N'djili.

Tableau 4.2 Etablissements de santé dans la commune de N'djili

Etablissements de santé	Nombre
Hôpitaux	2
Centres de santé (publics)	1 + 5
Centres de Santé (Privé)	104
Pharmacie	317
Institut Médical	2

(2) Assainissement

Les conditions sanitaires de la commune de N'djili constituent un problème grave. Seuls 20% de ménages ont des toilettes internes. Les ordures constituent un autre problème sérieux observés sur les rues et avenues ainsi que sur les autres places publiques de la Commune de N'djili. Selon les résultats de l'Enquête sociale sur les ménages, 14% de ménages évacuent leurs déchets sur les avenues ou rues ou encore sur d'autres places publiques tandis que les autres ménages évacuent les leurs en utilisant les ramasseurs des ordures ménagères ou encore en creusant un trou dans la parcelle. Il semble dès lors difficile pour la majeure partie de familles pauvres de payer les frais d'évacuation des immondices en recourant aux ramasseurs des déchets. Il n'y a pas de site de décharge officielle dans la commune, les déchets collectés par les éboueurs sont déversés dans des sites de décharge illégaux le long de la rivière de N'djili ou dans des trous creusés dans les rues. En plus, l'on a observé que plus de 50% de ménages n'ont pas de système d'égouts dans leur parcelle familiale. De ce fait, les eaux usées ménagères ou domestiques ruissellent directement sur les avenues et rues. A la suite de la situation susmentionnée, les caniveaux des rues et les ruisseaux sont contaminés par les immondices et les autres déchets ou ordures. Au cours de la saison des pluies, cette situation provoque des inondations et donne ainsi lieu à un environnement malsain qui cause des maladies comme la malaria.

(3) Eaux usées ou Eaux d'égouts

Il n'existe pas de système de drainage connecté aux tuyaux dans la commune de N'djili.

(4) Traitement et Evacuation des déchets

Il n'existe pas de services publics ni de ramassage ou collecte des déchets ou de leur traitement dans la commune de N'djili. L'on estime que les déchets solides produits dans la commune de N'djili doivent être abandonnés en plein air dans des dépotoirs ouverts ou encore dans le voisinage. Il existe plusieurs dépotoirs en plein dans la commune de N'djili et plusieurs endroits sont également concernés dans le périmètre même de la zone habitée. (se référer à Fig. 4.7)

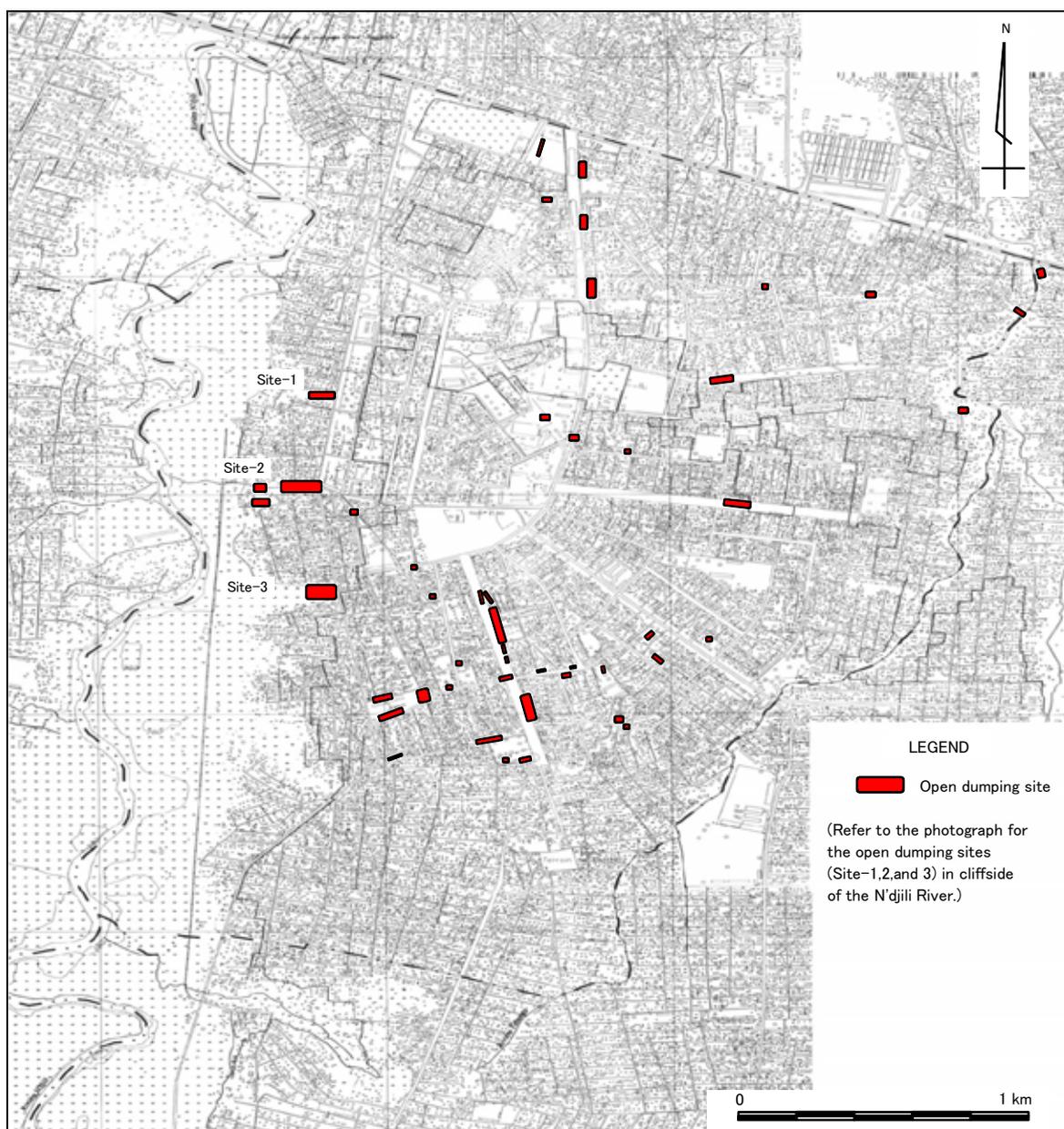


Fig. 4.7 Décharges/dépotoirs sur la pente vers la rivière N'djili

4.8.4 Education et Citoyenneté

(1) Education

1) Ecoles

Il existe 281 écoles dans la commune de N'djili parmi lesquelles l'un de quatre Instituts qui organisent la section de Technique Industriel (ITI) de Kinshasa tel que l'indique le tableau ci-après. Plusieurs écoles fonctionnent en double vacation (avant et après-midi).

Tableau 4.3 Etablissements scolaires dans la commune de N'djili

Etablissements scolaires	Nombre	Nombre
Ecole primaire	Total	116
	Gouvernement	12
	Catholiques	13
	Protestantes	14
	Kimbanguistes	2
	Islamiques	1
	Fraternité	1
	Salutistes	5
Privées	68	
Ecole secondaire	Total	83
	Gouvernement	11
	Catholique	5
	Protestantes	12
	Kimbanguistes	1
	Islamiques	2
	Salutistes	3
	Privées	44
Enseignement tertiaire	Universités	3

2) Elèves

Le nombre d'élèves est de 68.335 à l'école primaire et de 46.780 à l'école secondaire. Les taux de recrutement des garçons tant au primaire qu'au secondaire restent plus élevés et représentent environ le double de la population scolarisable. Cette situation peut être due à une erreur statistique ou l'éventualité qu'un certain nombre d'élèves proviennent des communes voisines pour se faire inscrire dans les écoles de N'djili.

Tableau 4.4 Effectifs des élèves dans la commune de N'djili

Niveau d'enseignement	Sexe	Nombre
Enseignement maternel	Total	4.596
	Garçons	3.068
	Filles	1.528
Enseignement primaire	Total	68.335
	Garçons	45.414
	Filles	22.921
Enseignement secondaire	Total	46.780
	Garçons	31.992
	Filles	14.788

Les problèmes qui touchent au secteur de l'éducation sont identifiés à travers l'Enquête sociale sur les ménages ainsi que les ateliers de planification des CLD, y compris les frais d'éducation secondaire et le mauvais état et l'état délabré des établissements et des équipements scolaires. De manière générale, l'enseignement public est gratuit. Les parents doivent cependant payer certains frais aux enseignants pour compenser à la modicité de leurs salaires. De ce fait, les frais scolaires constituent un lourd fardeau pour les parents d'élèves et un obstacle pour envoyer régulièrement les enfants à l'école. L'école semble également devenir un foyer de corruption pour les enseignants et les chefs d'établissement.

(2) Citoyenneté

1) Genre

Les rôles et responsabilités des hommes et des femmes dans le ménage diffèrent légèrement. Les hommes ont tendance à superviser ou à protéger la famille, d'une part, tandis que les femmes ont tendance à contrôler leurs enfants ou à se comporter comme ménagères. Selon les résultats de l'Enquête Sociale sur les ménages, environ trois quarts de chefs de ménages sont des hommes tandis qu'un quart est constitué de femmes-chefs de ménages. De nombreuses femmes travaillent comme petites vendeurs et fermiers en travail traditionnel, tel que « maman manœuvre » qui sont des femmes dont le travail est d'assurer la commercialisation des produits alimentaires provenant des zones rurales pour le compte des propriétaires des produits et pour lequel elles reçoivent une commission. Selon les résultats de l'Enquête Sociale des ménages, 58,2% des femmes contribuent au budget familial.

2) Groupes vulnérables

Les enfants, les enfants de troisième âge, les veuves et les personnes vivant avec handicap peuvent être définis comme constituant des groupes vulnérables dans la commune de N'djili. Certaines gens ont tendance à négliger les personnes vulnérables de leur famille à cause de la pauvreté et des conditions de vie difficiles. Le phénomène 'sorcier' constitue un problème sérieux et difficile pour les personnes vulnérables. Certains qualifient leurs enfants de sorciers et les forcent à quitter la famille. L'on constate parfois que certains encouragent le phénomène et manipulent les parents. Ce phénomène est l'une des causes de l'existence des enfants de la rue. De même, les vieillards et les personnes vivant avec handicap qui sont une charge sociale de la famille ont tendance à perdre l'assistance ou le soutien du chef de ménage.

3) Sécurité

La sécurité de la commune de N'djili, particulièrement pendant la nuit, constitue un sérieux problème pour la population. Il y a une forte fréquence de délits comprenant le vol, le viol, le vandalisme et autres activités illégales. Au mois d'août 2008 à titre d'exemple, l'on a enregistré 75 cas de crimes dont deux cas de meurtre selon les statistiques de la Police communal de N'djili. 80% d'auteurs suspects de ce genre de crimes sont des personnes sans emploi au point que le chômage semble constituer une menace sérieuse pour la sécurité de la commune. Par conséquent, la relation entre le taux de chômage et les délits dans la commune semblent de mauvais augure pour la sécurité de la commune. Selon les résultats de l'Enquête Sociale sur les ménages, la menace la plus sérieuse pour les ménages, c'est l'existence des groupes criminels estimés à 43,5%, et 22,3% des ménages ont répondu que les enfants de la rue communément appelés 'shegués' constituent la menace la plus sérieuse dans leur vie quotidienne.

Il semble ainsi exister deux types de statistiques sur l'analyse, le premier provenant de la police et

le dernier du Bureau du Procureur du Tribunal de Grande Instance de N'djili. Les statistiques sont aussi différentes selon la catégorie des crimes et victimes. D'après le Bureau du Procureur du Tribunal de Grande Instance de N'djili (août 2008) les crimes suivants sont rapportés.

4) Enfants de la rue

L'Equipe d'Etude de la JICA a mené l'enquête sur les enfants de la rue sous la supervision de l'Inspecteur chargé du Développement dans la commune de N'djili et accompagné par le Responsable du Bureau de Développement Communautaire. Il s'avère important d retenir la distinction entre les enfants rejetés ou abandonnés par leurs parents et les enfants sorciers ou enfants de la rue. Un certain nombre d'enfants sorciers sont dénoncés dans plusieurs Eglises de Réveil tandis que les enfants de la rue, dans la plupart des cas, passent la nuit en plein air et vagabondent dans les rues et avenues à travers la ville. Concernant les enfants de la rue, on les trouve dans plusieurs endroits de la commune. Des ONG et des associations assistant un certain nombre d'enfants de la rue.

4.8.5 Industrie et emploi

Quant au revenu/gagne-pain, le revenu mensuel moyen des ménages s'élève à 91.566FC contre un niveau moyen des dépenses de 103.795FC. La moyenne semble cependant surestimée à cause de l'influence de la classe riche/bourgeoise de la population. Ceci représente environ 20% de la population vivant avec moins d'1,5\$US par jour. D'autre part, 82% des dépenses familiales semblent s'orienter vers la nourriture. En termes de sécurité alimentaire, 71,6% de la population peuvent avoir deux repas par jour.

L'industrie de la commune de N'djili est principalement caractérisée par les activités agricoles, la Mécanique automobile, la mécanique ainsi que d'autres activités connexes et le petit commerce (en particulier les petits vendeurs de cinq principales marches).

4.8.6 Acces a l'Eau et a l'Electricite

Selon les résultats de l'Enquête sociale sur les ménages, 97% des ménages ont accès à l'eau de robinet de la REGIDESO dans leur parcelle ou encore dans la parcelle des voisins. Cependant, la plupart d'entre eux ne sont pas satisfaits de la qualité de l'eau à cause du mauvais état du réseau des tuyaux et de la fourniture irrégulière de l'eau. Il y a également des problèmes d'approvisionnement insuffisant d'eau aux quartiers 5, 6 et 13.

Concernant les sources d'énergie, 80% des ménages sont raccordés au courant électrique par la SNEL, bien que le raccordement soit irrégulier et le courant électrique instable.

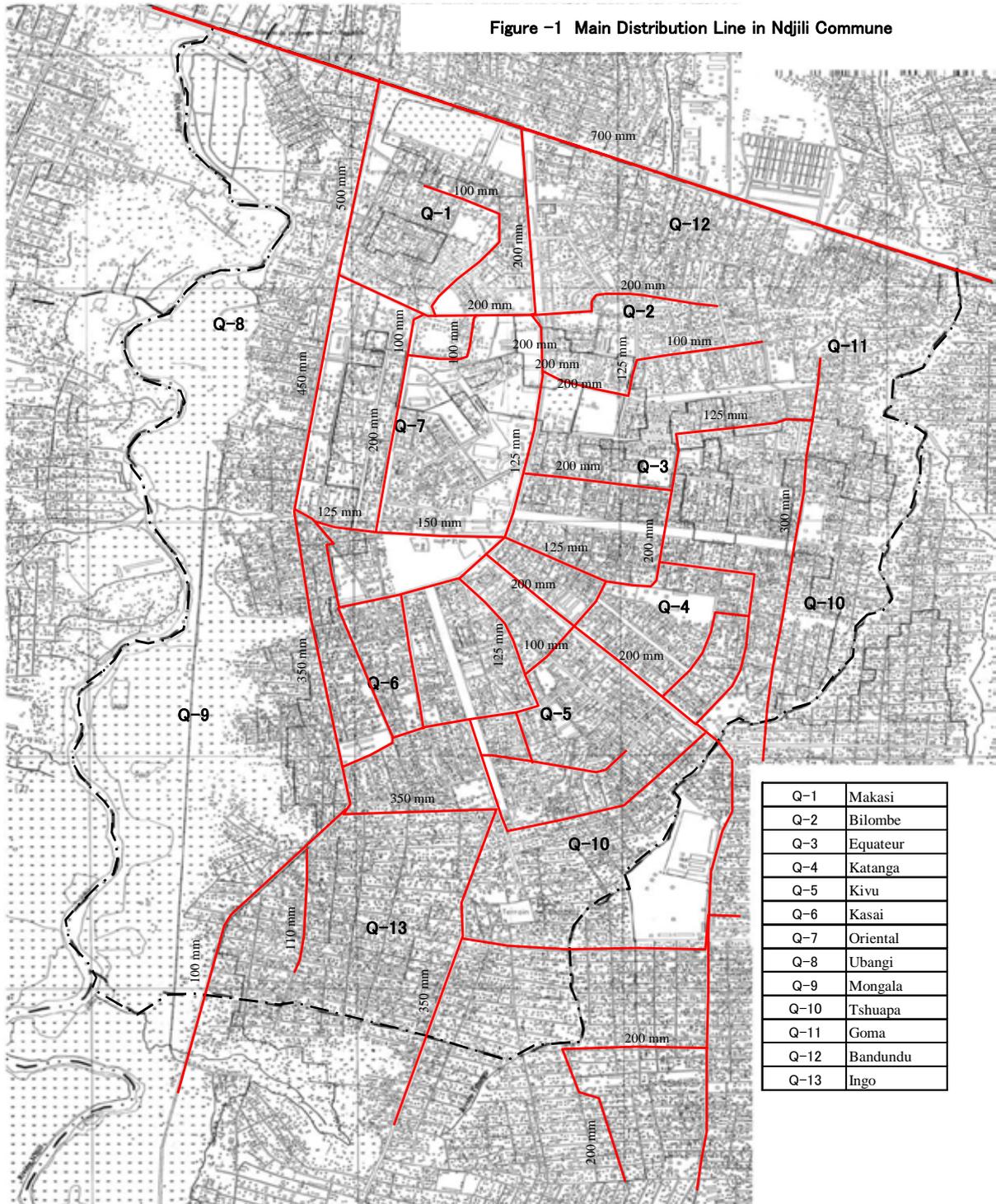


Fig. 4.8 Réseau de Distribution d'Eau dans la Commune de N'djili

CHAPITRE 5 : POLITIQUE DE BASE POUR LA REHABILITATION DE LA COMMUNE DE N'DJILI

5.1 CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE DE N'DJILI DANS SON ENSEMBLE

En fonction des plans et programmes repris ci-dessus, l'orientation de base du programme de développement est présentée comme suit.

Tableau 5.1 Principales politiques relatives aux plans et programmes appropriés

Infrastructures urbaines (routes)	<ul style="list-style-type: none">- Réhabilitation et construction des routes intercommunales et des routes reliant les différents quartiers- Utilisation des bus de transport public pour réduire les embouteillages
Santé & salubrité	<ul style="list-style-type: none">- Le développement des zones de santé est l'axe principal de la stratégie pour renforcer le système de santé.- Il vise à améliorer le niveau de fonctionnalité des hôpitaux et des centres de santé afin d'offrir des soins de santé de qualité à la population.- Promotion du partenariat communautaire dans l'exécution de la politique sanitaire.- Evacuation des déchets et autres ordures- Restaurer et renforcer les brigades municipales d'aménagement/nettoyage- Organiser des campagnes d'éducation sanitaire et mésologique
Education & citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">- Accroître la scolarité de 64,1% en 2006 à 80% en 2008, et 100% d'ici à 2015.- Réhabilitation annuelle de 10% des salles de classe et les équiper du mobilier scolaire.- Former les enfants en bas âge ayant abandonné l'école et les envoyer dans les centres de formation professionnelle
Eau & énergie	<ul style="list-style-type: none">- Réhabilitation des infrastructures existantes, et ainsi faciliter l'accès à un plus grand nombre,- Identifier les besoins en eau et les inventorier

5.2 POTENTIEL DE LA COMMUNE DE N'DJILI

Il y a diverses sortes de problèmes dans la commune de N'djili. Par ailleurs, pendant les ateliers tenus dans les 13 quartiers, les potentiels de développement mené par la communauté ont été identifiés.

L'analyse de SWOT (1) est fondamentale, modèle direct qui oriente la direction et sert comme base du développement des plans de marketing. Elle y arrive grâce à l'évaluation des points forts des organisations (ce dont l'organisation est capable) et les points faibles (ce dont l'organisation est incapable) en plus des opportunités (les conditions potentielles favorables pour une organisation) ainsi que les menaces (conditions potentielles défavorables pour une organisation). Basée sur les résultats de l'Enquête sociale sur les ménages dirigée par l'Equipe d'Etude en plus de l'Etude sur les conditions socio-économiques, l'analyse SWOT pour la commune de Ndjili est résumée dans le tableau suivant.

Tableau 5.2 Matrice SWOT Matrix pour les Situation socio-économiques de la commune de N'djili

Capital	Points forts	Points faibles	Opportunités	Menaces
Humain	<ul style="list-style-type: none"> Existence des statistiques démographiques 	<ul style="list-style-type: none"> Chômage des jeunes en particulier Immigration massive des jeunes en Europe Analphabétisme de la population Insuffisance du nombre d'écoles Nombre élevé de grossesses précoces des jeunes filles Nombre élevé des malades atteints de malaria et d'autres maladies infectieuses Etablissements de santé insuffisants en nombre et en qualité Egoïsme 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des jeunes gens Existence de la main-d'oeuvre Existence des travailleurs qualifiés. Existence des travailleurs migrants dans les pays étrangers. 	<ul style="list-style-type: none"> Absence des opportunités pour la formation professionnelle Scolarité difficile à cause des frais scolaires supplémentaires et de la corruption Absence du planning familial et existence des naissances indésirables Refus des parents à faire vacciner les enfants Manque de prise de conscience de la population sur l'éducation sanitaire
Social	<ul style="list-style-type: none"> Règlement pacifique des conflits Présence des autorités comme les parlementaires et le Vice Gouverneur de la province de Kinshasa Solidarité familiale 	<ul style="list-style-type: none"> Fonctions insuffisantes/déficitaires des associations et clubs de la rue en vue de la sensibilisation communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des associations et clubs Présence des églises Présence des ONG 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de confiance et de solidarité communautaires Faible participation/implication communautaire Vagabondage nocturne des enfants Présence des enfants de la rue (shégus) et des activités criminelles Abus de drogue Prostitution des filles de la rue Phénomène Enfants Sorciers et des vieillards Conflit de generation et désordre dans les ménages Pollution sonore nocturne et diurne par les jeunes et les églises Conflits fonciers ONG agissant comme des sociétés privées Intervention/intrusion des églises dans les problèmes familiaux
Physique	<ul style="list-style-type: none"> Existence des bureaux administrative des Quartiers Existence des terrains de football 	<ul style="list-style-type: none"> Routes délabrées Etablissements scolaires délabrés Absence des poubelles publiques Caniveaux pleins et bouchés d'immondices Maisons vétustes Manque de réserves alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> Raccordement au réseau électrique de la ville Existence des écoles professionnelles Existence des rues et des avenues Existence des infrastructures scolaires Existence des établissements de santé y compris l'Hôpital de l'Amitié Sino-Congolaise Existence des marchés Existence des réseaux d'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'infrastructures de sports, y compris les bibliothèques Conditions médiocre ou absence des bureaux administratifs des quartiers Vétusté des infrastructures d'eau et d'électricité Absence d'éclairage public Routes délabrées Etablissements scolaires délabrés Maisons vétustes Absence de système de transport en commun/public dans la commune Marchés en mauvais état, y compris les toilettes

			<ul style="list-style-type: none"> d'eau Existence du réseau de transport 	<ul style="list-style-type: none"> Facturation forfaitaire pour l'eau et l'électricité Vandalisation du patrimoine de la commune
Naturel	<ul style="list-style-type: none"> Existence des nappes phréatiques (à faible profondeur) Existence des puits 	<ul style="list-style-type: none"> Pollution cause par les groupes électrogènes et l'utilisation des plastiques comme carburant Absence de décharge publique pour les ordures ménagères Eau de mauvaise qualité destinée à la boisson Absence d'un environnement sain et existence d'énormes quantités d'immondices Prix très élevés de bois de chauffe et de charbon de bois Utilisation des bougies et des lampes-tempêtes qui provoquent des incendies 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des rivières (N'sanga et N'djili) Abondance de rayons solaires pour l'énergie solaire D'énormes quantités de sable Précipitations suffisantes toute l'année Terres fertiles favorables à l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> Erosion Inondations Déforestation; y compris dans les réserves naturelles Utilisation des sachets plastiques Eau contaminée de la rivière N'djili Contamination du sol du périmètre maraîcher à cause des immondices (dont les déchets plastiques)
Financier	<ul style="list-style-type: none"> Existence des personnes ayant d'abondantes ressources dans la commune Transfert d'argent des travailleurs migrants originaires de N'djili 	<ul style="list-style-type: none"> Modicité des salaires Dépendance financière des ménages à l'égard des familles ayant émigré en Europe Taux de loyer très élevé 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des institutions de microfinance telles que FINCA et PROCREDIT Existence des banques commerciales et des cambistes 	<ul style="list-style-type: none"> Instabilité monétaire Instabilité des prix Taux d'intérêt très élevés pour les crédits auprès de banques et autres agences de prêt d'argent Taux d'intérêt très élevés et courte période de remboursement des institutions de microfinance, y compris FINCA Absence des habitudes d'épargne

5.3 VISION ET CONCEPT DE BASE DEVELOPPEMENT

5.3.1 Vision de Développement pour 2018

En considérant les potentiels et la prédominance dans la commune, le concept de base pour le plan de réhabilitation urbaine qui exploite les potentiels de la commune et augmente l'autonomie des habitants doit être établi comme suit.

Actions de la commune de N'djili

- *Commune modèle pour le développement et la reconstruction de Kinshasa*
- *Commune des actions menées à l'initiative propre de la population*

5.3.2 Concept de Base

Puisque le plan de réhabilitation est analogue aux plans pertinents du gouvernement, le concept de base du plan de réhabilitation urbaine est en accord avec les cinq piliers du Programme du Gouvernement Provincial 2007-2011, Province de Kinshasa. Les concepts de base classés dans les cinq piliers du programme sont comme suit.

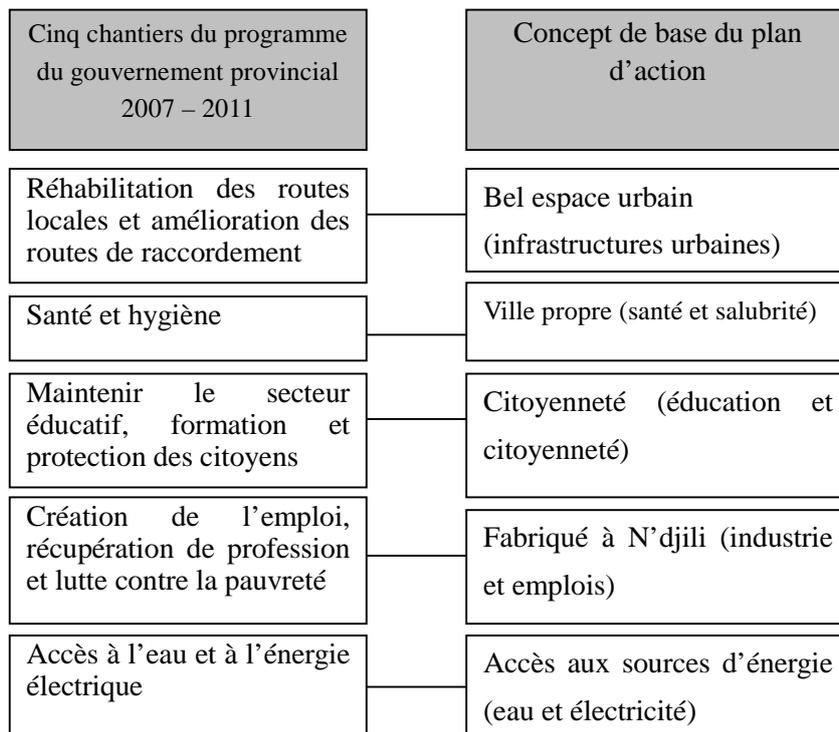


Fig. 5.1 Relations entre les concepts de base et les cinq chantiers de la ville province de Kinshasa

5.3.3 Stratégie de Développement

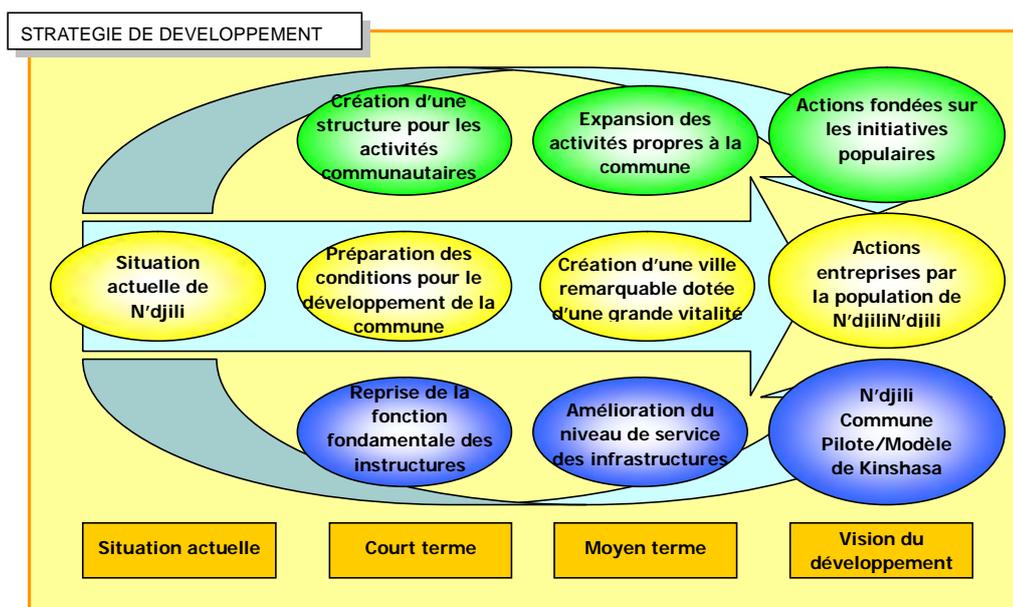


Fig. 5.2 Approche pour le développement de la Commune pour le péde la Commune N'djili

Tableau 5.3 Politique accomplir la Cible pour le Développement de Communauté N'djili

	Court terme (2009-2013)	Moyen terme (2014-2018)
Objectif pour le court et le moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> a) Les conditions fondamentales pour la réhabilitation et le développement en général de la commune seront préparées. b) En vue de la réhabilitation et du développement de la commune, les structures des activités des habitants de la commune seront établies et renforcées. c) En rétablissant les fonctions fondamentales par la réhabilitation des infrastructures de la commune, les conditions dans lesquelles la population peut jouir des services publics de base seront préparées. a) La méthodologie de réhabilitation et de développement de la commune de N'djili sera étendue à la province de Kinshasa et sera déterminée comme approche - type. 	<ul style="list-style-type: none"> a) Une cité exceptionnelle, avec une population dynamique, sera créée et elle deviendra la cité-type de la province de Kinshasa. b) Les activités positives menées par les habitants de la commune seront déployées dans divers domaines et ces activités permettront un développement durable. b) En vue de faire de la commune de N'djili un milieu de vie doté d'un mode de vie parmi les plus élevés, les options et les niveaux de service des infrastructures seront améliorés.
Politique Appliquée pour Réaliser l'objectif	<ul style="list-style-type: none"> c) Une organisation et un système permettant à la population de la commune de participer à l'administration des communes seront établis. d) En vue de l'instauration de cette organisation et de ce système, les projets-types de participation des habitants de la commune sont entrepris. e) Le projet de participation des habitants de la commune sera déployé et étendu, en s'inspirant des résultats réalisés par le projet pilote. f) La réhabilitation des infrastructures de base de la commune dans chaque quartier sera entreprise. g) La participation des habitants de la commune dans la gestion et les activités d'entretien et de maintenance sera examinée, et dans la mesure du possible, exécutée par la commune. h) La méthodologie de la réhabilitation de la commune de N'djili sera standardisée et étendue à d'autres communes avec une assistance fournie par le gouvernement provincial. 	<ul style="list-style-type: none"> a) La planification et la mise en œuvre de l'amélioration des conditions de vie et du milieu de vie seront favorisées par des initiatives propres de la population locale. b) Le projet de participation des habitants de la commune sera déployé intensivement et de façon continue. c) L'amélioration des infrastructures sera accélérée pour améliorer le niveau et les options de services. d) La gestion et le suivi de l'entretien des infrastructures sont effectués par des activités autonomes. e) Des questions relatives au développement à long terme de la commune seront abordées pour rendre la commune plus forte.

CHAPITRE 6 : PLAN D'ACTION POUR LA REDYNAMISATION COMMUNAUTAIRE

6.1 ORGANISATION INSTITUTIONNELLE POUR L'ACTION

Le processus de préparation du Plan d'Action nécessite la participation et l'engagement actuels des parties prenantes, particulièrement le personnel officiel responsable provenant du Ministère provincial du Plan, du Budget et des Travaux Publics et de l'Infrastructure, le bureau communal de N'djili et les représentants du Comité Local de Développement (CLD).

6.1.1 Mécanisme de développement local

Un mécanisme de développement local devrait être une initiative significative pour le développement de la commune. Le gouvernement local, particulièrement l'autorité de la commune, devrait prendre un rôle de dirigeant pour le développement communautaire au niveau local. Ils ont la responsabilité de dessiner des plans de développement et de réaliser des dispositions administratives. De même, les donateurs internationaux peuvent soutenir ces efforts locaux. Cependant, à la fois le gouvernement et les donateurs ont une capacité financière limitée pour résoudre les divers types de problèmes au niveau de la commune. Les mécanismes et initiatives de développement fondamentaux ou au niveau local sont significativement importants pour aborder les divers problèmes de la communauté. A cet égard, le gouvernement et les institutions fondamentales devraient collaborer dans le planning, la mise en œuvre et l'évaluation de ces activités de développement communautaire. Les CLD peuvent être des coordinateurs et facilitateurs clé pour mobiliser la population en coopération avec les églises, les ONG et les associations.

Approche descendante (direction et responsabilité)

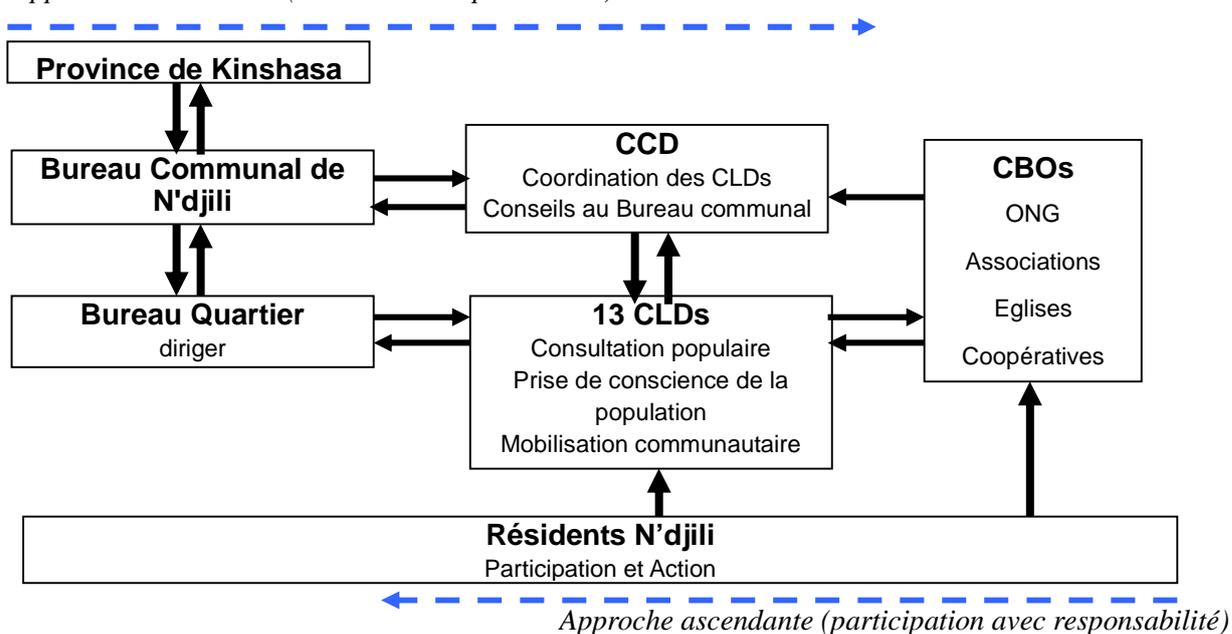


Fig. 6.1 Proposition du modèle de développement communautaire

6.1.2 Rôles et responsabilités des Parties prenantes

Pour le fonctionnement du mécanisme de développement local, les rôles et responsabilités suivants devraient être entrepris par les acteurs du développement communautaire.

(1) Gouvernement provincial de Kinshasa

En tant qu'organe gouvernant provincial, le gouvernement provincial doit respecter le Plan d'Action de N'djili pour l'intervention du développement au niveau de la commune et doit être coordonné avec les plans de développement à un niveau plus haut tel que le plan directeur de la ville de Kinshasa. D'un autre côté, les officiels responsables qui sont engagés dans le processus de l'étude du JICA peuvent utiliser à l'avenir le Plan d'Action comme un modèle de plan de développement de la commune pour les autres communes de la Province de Kinshasa.

(2) Bureau Communal de N'djili

Le bureau communal est le propriétaire du Plan d'Action de N'djili. Le bureau doit préparer le budget du développement en considérant la réalisation du Plan d'Action et l'année cible (2018). De même, le bureau de la commune doit contrôler la progression et l'achèvement du Plan d'Action et peut avoir à considérer la modification du Plan d'Action en respectant à la fois la politique du gouvernement concernant les interventions pour le développement et les opinions de la population. Les rôles et responsabilités du bureau communal sont significatifs. Le bureau communal devrait être le coordinateur et le facilitateur pour tenir des réunions de consultation avec les membres du CCD et du CLD.

(3) Comité communal de développement (CCD)

Le CCD est l'organe de consultation au plus haut niveau pour le développement communal en tant qu'institution fondamentale, bien que cela n'ait pas encore été établi. Il est nécessaire de prendre la responsabilité de coordonner les besoins et les intérêts des CLD en considérant les intérêts communs de la commune et en recommandant également le bureau communal comme représentant de la population. D'un autre côté, il peut apporter des possibilités de former ou d'instruire les dirigeants du CLD quand les membres du CLD ont besoin de mener des activités de développement avec la population en utilisant le soutien financier du gouvernement ou des donateurs.

(4) Comité local de développement (CLD)

Les CLD sont les institutions fondamentales proches de la population. Elles sont essentielles pour les activités de développement communautaires dans le domaine, en travaillant conjointement avec la population et les autres formes de CBO et en considérant les politiques du gouvernement et des donateurs. Ils doivent mener une consultation publique, une mobilisation communautaire et une formation de la sensibilisation des habitants et des CBO, quand ils prévoient, font et supervisent les activités de développement communautaire. Le fait d'avoir une bonne relation et coopération avec les CBO comme les ONG, églises et associations est très important pour eux, car il leur est difficile de

mettre en œuvre des projets de développement sans coopération avec les autres organisations civiles.

(5) Organisations civiles (CBO)

Les CBO de la commune incluent les ONG, églises et associations. Il existe de nombreuses CBO travaillant pour la population dans divers secteurs. Elles sont essentielles à la promotion et au renforcement des activités de développement ou actions communautaires. Les églises et les ONG ont des rôles significatifs dans la sensibilisation de la population à la fois aux problèmes de développement en général et aux problèmes spécifiques du secteur pour lequel elles travaillent. Les associations ou coopératives peuvent être un élément de mise en œuvre des activités de développement spécifiques telles que les associations de fermiers pour les projets agricoles et un comité de maintenance pour la réhabilitation des routes et caniveaux.

6.1.3 Réalisation du Plan d'Action et assurance de la durabilité

La mise en œuvre du Plan d'Action de développement avec durabilité requiert l'engagement du gouvernement et des donateurs et aussi de la société civile et de la population. En général, les dispositions suivantes de l'institution sont nécessaires pour chaque processus de préparation et de mise en œuvre du Plan d'Action.

(1) Processus d'organisation

L'équipe du projet JICA a établi de bonnes relations avec les membres du CCD de même qu'avec les parties prenantes du bureau communal de N'djili et le Ministère provincial du Plan du Budget, des Travaux Publics et de l'Infrastructure. L'équipe a impliqué ces parties prenantes dans le processus de collecte des données, ateliers d'organisation et réunions des parties prenantes. Il est nécessaire pour les parties prenantes et particulièrement les homologues de participer aux activités d'organisation en travaillant conjointement avec l'équipe du projet JICA. D'un autre côté, l'équipe du projet doit être en coordination avec les donateurs pour financer le Plan d'Action dans le futur. Le Plan d'Action devrait être un plan faisable et un rêve pour le futur. Il est nécessaire d'examiner la capacité et les contraintes actuelles des institutions fondamentales, l'allocation du budget du gouvernement et des donateurs dans tout le processus d'organisation.

(2) Processus de mise en œuvre du Projet pilote

Les projets pilotes sont évalués comme un entraînement pour un Plan d'Action faisable. Les leçons apprises seront tirées des projets pilotes. Les faisabilités concernant les aspects institutionnels et techniques doivent être vérifiées par la mise en œuvre. En particulier, les capacités et aptitudes des institutions fondamentales telles que les CLD seront évaluées par leur participation aux activités du projet. L'efficacité de l'utilisation des ressources locales particulièrement dans les ressources humaines pour les travaux sans compétences nécessaires, tels que les travaux de construction, seront de plus évalués par leur mise en œuvre.

(3) Mise en œuvre et Maintenance du Plan d'Action

Il faut considérer la mise en œuvre et la maintenance du Plan d'Action après l'achèvement de l'étude du JICA. Les homologues et le CCD doivent prendre des initiatives pour maintenir le Plan d'Action et des initiatives de développement local pour le développement durable de la commune. Le Ministère provincial du Plan du Budget, des Travaux Publics et de l'Infrastructure peut en effet étendre les activités d'organisation de développement au niveau de la commune en utilisant le modèle de N'djili.

6.2 INSTAURATION D'UNE POLITIQUE D'AMELIORATION DES QUESTIONS URBANISTIQUES

Correspondant aux questions mentionnées dans le Plan d'Action Chapitre 2 « Conditions Actuelles de la Commune de N'djili », les activités exigées pour l'amélioration de l'environnement urbain sont présentées dans le Tableau 6.1 au titre de politique d'aménagement.

Tableau 6.1 Politique d'Amélioration pour la Planification de l'Urbanisme / l'Aménagement et les Questions Foncières

Environnement urbain	Planification urbaine	Affaires Judiciaires, Exécution du plan
A-1. Réaménagement Urbain, réaménagement foncier - Utilisation foncière fréquente (aménagement et construction des maisons en étage) - restructurer l'espace public (réseau routier, parc.) - amélioration de l'espace public concernant les projets du développement A 2. Construction et reconstruction d'installations du public individuelles A3. Prescription volontaire des règles de la construction dans la commune de N'djili	B-1. Recensement général de Base pour toute la Province de Kinshasa. B-2. Politique du développement pour faire et préparer le plan global Urbain pour toute la Province de Kinshasa - prise de décision politique - Conseil exécutif - discussion et négociation avec chaque commune pour la perspective d'avenir B-3. Prescription des règles de la construction d'après les conditions locales et coutumières	C-1. Améliorer et compléter le système juridique à propos de l'Aménagement urbain/urbanisme, de construction et des questions foncières C-2. Renforcement des Capacités pour l'observation et la vérification des activités de construction - le confier à l'association des habitants/de la population locale par exemple

Les détails de chaque activité se présentent comme suit :

6.2.1 Le Programme d'Amélioration de l'urbanisme et les questions foncières

(1) Le Programme de gestion de groupes civils de la ville

Le programme projette de former des groupes de résidents sur la gestion urbaine et les questions de planification. La responsabilité sur une partie de travaux d'observation est destinée à l'indice des activités volontaires suivantes de gestion de la ville par la population locale. Ces activités doivent être présentées pour les projets d'amélioration de l'environnement urbain et du développement urbain à long terme.

(2) Le Programme d'amélioration des installations

Le programme prévoit de supporter le groupe d'habitants locaux en vue d'améliorer et de construire des nouvelles installations publiques pour les organisations concernées. Dans la commune de N'djili, l'amélioration de l'environnement du marché et la construction des installations pour les activités agricoles telles que les chambres froides publiques sont recommandées pour être prises en compte dans ce programme. L'application de ce programme aux autres questions sectorielles devrait aussi être prise en compte.

6.2.2 Politique de la Restructuration foncière

(1) Au sujet de l'aménagement du nouveau site/lotissement

Il n'existe plus de terrains/d'espaces nouveaux à lotir dans la Commune de N'djili. Il est donc nécessaire de réorganiser les blocs actuels dans une zone urbanisée afin de répondre à la surpopulation et de promouvoir leur utilisation ultérieure.

(2) Au sujet des terres arables

Les terres arables/cultivables à la lisière Est de la rivière N'djili constituent un site agricole important dans la ville pour les banlieues de Kinshasa. L'activité productive y est limitée à la survie pour les agriculteurs. En outre, il joue le rôle de zone tampon avec la rivière et provoque l'érosion.

Les caractéristiques géologiques du site agricole actuel sont considérées comme n'étant pas conformes à la construction. Le site doit, de ce fait, être protégé dans le plan d'aménagement futur.

(3) Au sujet du système foncier

Considérant la situation actuel du système foncier relatif à la planification de la ville et l'autorisation de bâtir sollicitée à la Commune de N'djili et à la ville de Kinshasa, l'on peut s'attendre à un effet à court et moyen terme par l'introduction des mesures de contrôle basées sur l'éclatement de la division des affaires foncières dans un pays avancé.

Le mécanisme d'une restriction foncière claire n'existe pas dans la législation et le système juridique actuel. De plus, des maisons à usages multiples associant des boutiques et des ateliers occupent une grande partie de la commune, à l'exception des installations spécifiques telles qu'un établissement commercial sur la route nationale, les marchés, les écoles et les hôpitaux, etc. Dans ce contexte, la possibilité de conception d'un système foncier détaillé et des règlements qui conviennent au style de vie locale est très faible.

De ce fait, l'étude propose que le renforcement des capacités soit envisagé pour la commune dans son ensemble et de tous les quartiers ainsi que la mise sur pied d'une politique foncière globale au niveau de la commune en lieu et place d'un zoning pré-dimensionné avec des catégories foncières.

(4) Assurer une capacité architecturale

Puisque la Commune souffre déjà d'une surpopulation, la remodelisation des bâtiments existants en structure multicouches est nécessaire pour assurer suffisamment d'espace au sol pour les habitants. Il

n'est pas prévu que la remodelisation des bâtiments de la commune avance rapidement dans le court terme du point de vue de ses implications de coût. De plus, une forte introduction des bâtiments multicouches pourrait entraîner des bâtiments de faible qualité ce qui poserait un problème de sécurité. Si l'on considère ces situations en totalité, l'évolution des constructions de maisons à un étage en constructions à deux ou trois étages avec l'acquisition inclusive d'espaces publics et d'installations communales en conformité avec la construction de structures multicouches est une mesure réaliste et faisable à moyen/long terme.

(5) Réorganisation foncière

Après que l'objectif de mise en œuvre de la mesure susmentionnée et son contexte systématique sont établis, il est nécessaire de diviser les terrains à long terme pour un usage résidentiel, commercial et industriel.

La zone commerciale devrait être disposée le long de l'artère principale des quartiers, districts en tenant compte de leur fonctionnalité, de l'hygiène et des raisons sécuritaires. En outre, l'utilisation industrielle et artisanale des terrains devrait être planifiée près de la route primaire du district et son accès ainsi assuré.

6.2.3 Schema d'aménagement urbain

(1) Correspondance à la fonction d'une grande zone urbaine

Dans le plan directeur urbain élaboré par le BEAU en 1975, la route de liaison avec la commune de Matete voisine de la commune de N'djili et la route By-pass Est-Ouest que traverse la partie sud de la commune de N'djili sont prévues en plus du Boulevard Lumumba en rapport avec l'extension de la ville vers l'Est et l'Ouest de Kinshasa. Concernant la route entre les communes de Matete et de N'djili, il est difficile de trouver un site de construction à cause de l'urbanisation avancée de la commune de Matete. En conséquence, le plan foncier de la commune de N'djili par rapport à cette route est inapproprié. Cette question devra être examinée à l'avenir dans l'optique de l'amélioration de la circulation concentrée et excessive sur le Boulevard Lumumba et la réponse au développement, à l'extension de la ville vers la partie sud actuelle.

Il s'avère dès lors nécessaire de travailler dans le sens de la réhabilitation et de la standardisation/normalisation de la route N'sanda en considération de la partie sud vers la route du By-pass à l'avenir, et ce, en vue du plan futur de la commune de N'djili. Cependant, il est inapproprié de planifier et de concevoir la Route N'sanda pour une bonne circulation à cause de la situation foncière autour de la route. Il est donc nécessaire d'augmenter et de compléter la circulation nord-sud dans la commune de N'djili par d'autres réseaux routiers même en considérant la Route N'sanda comme Route nationale.

(2) Relation fonctionnelle avec les communes voisines

Il faut considérer la collaboration fonctionnelle du district (constitué de 5 communes) dont la

commune de N'djili et qui correspond à l'extension de la ville dans la partie Est de la future ville de Kinshasa. Il est nécessaire à court et moyen terme d'assurer la correspondance/connexion aux systèmes de circulation entre les communes dans le futur et de continuer à protéger progressivement le site. Il est également nécessaire de poursuivre l'aménagement et l'amélioration de la route radiale entre les quartiers 2 et 3 comme une route primaire avec la commune de Kimbanseke qui est voisine à l'Est. Il est également recommandé de procéder à l'aménagement et à l'amélioration environnementale de l'accroissement fonctionnel autour de la Route Bangala. Dans le cadre de l'amélioration de la circulation avec la commune voisine de Masina au nord, il est nécessaire de poursuivre l'aménagement du croisement de la Route d'accès/d'entrée à la commune de N'djili et du Boulevard Lumumba.

(3) Reconstruction du réseau routier dans le district

Les grandes artères de la commune de N'djili furent construites lorsque les anciens quartiers (Quartiers 1-7) avaient été aménagés au début. Tout le trafic a tendance à se concentrer sur la route périphérique centrale qui entoure le quartier 7, sous le réseau d'une route radiale actuelle. En considérant l'augmentation et un accroissement de population dans la commune de N'djili, il pourrait y avoir un problème d'efficacité et de sécurité du trafic. Dans un cadre à mi-parcours, une route existante est proposée pour raccordement et une route périphérique extérieure pour être construite.

(4) Développement foncier

La majeure partie de bâtiments de la commune de N'djili est constituée des constructions à un étage. Dans la tentative d'améliorer l'environnement vital et les conditions de vie dans la situation de délimitation des terrains, il est nécessaire d'essayer des constructions à plusieurs étages et d'introduire des installations communales (routes, parcs et équipements des quartiers) en relançant concomitamment le développement du district. Etant donné que le budget utilisé pour une telle relance du développement est présumé limité, il s'avère nécessaire d'expérimenter l'aménagement stratégique de l'espace urbain en même temps que le cadre de la planification de la ville.

(5) Construction des voies de desserte agricole

Etant donné que les quartiers 8 et 9 sont situés sur la pente relativement lisse qui descend vers la rivière N'djili et sont constitués d'une petite couche de terre molle, il est difficile d'envisager une relance de développement semblable à celle des autres quartiers. L'amélioration de l'environnement du quartier est prévue d'exécution par la réhabilitation des voies de desserte agricole et de l'amélioration de l'environnement de la zone autour de la route.

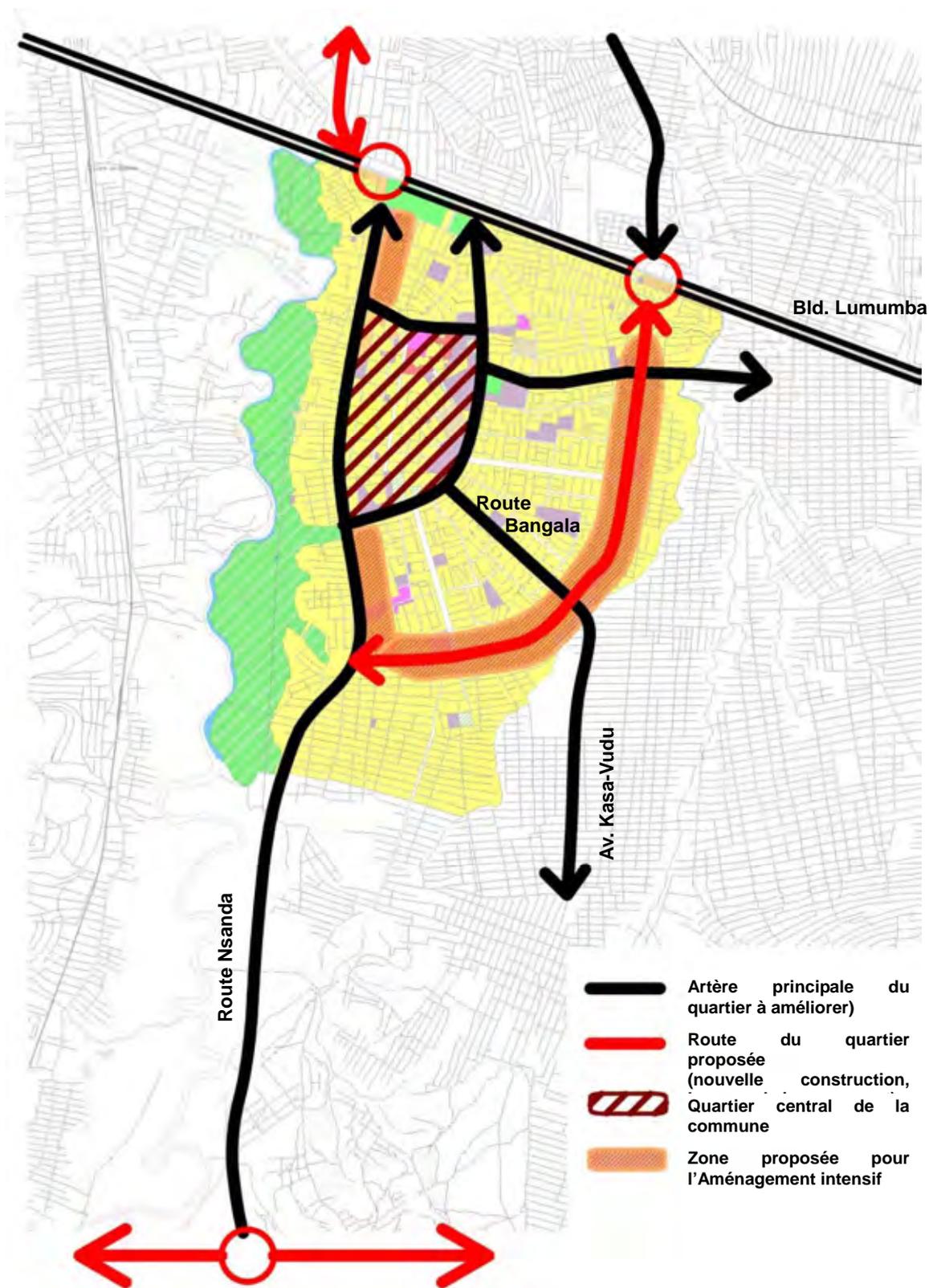


Fig. 6.2 Structure de l'espace urbain

6.2.4 Plan de développement de la commune

La capacité de développement est étudiée par rapport à l'amélioration de l'environnement autour de la boucle et de la Route N'sanda qui est liée à l'amélioration à moyen terme de l'environnement résidentiel, surtout dans les programmes d'aménagement des quartiers proposés au point 8-3. Le contenu ci-après est proposé au titre de programme d'aménagement des quartiers.

- La zone de réaménagement de 100 m de largeur est prévue comme étant une zone de projet de la boucle et des quartiers environnants.
- Dans cette zone de réaménagement, la route d'une largeur de 15 m environ est construite au centre et la reconstruction en plusieurs étages est avancée sur les bords de la route.
- Un site d'installations publiques indispensables est prévu dans la zone de réaménagement. Les coûts de l'entretien de l'environnement dans les quartiers et la reconstruction des bâtiments en étages sont couverts par l'octroi et la vente des sites des installations et des routes dans la commune.
- Après l'aménagement, le plan foncier prévoit 75% pour la zone résidentielle et pour la zone d'usage mixte, 5% pour le site des édifices ou installations publiques, et enfin 20% pour les routes.
- Les bâtiments érigés après le réaménagement comportent trois niveaux ou étages. La promotion des activités commerciales peut se réaliser en augmentant la couverture de la construction à 50 pour cent en vue de contribuer à l'amélioration des conditions environnementales dans les quartiers.

6.3 PLAN D'ACTION

6.3.1 D'Infrastructure Urbaine

Des problèmes, les actions et le but dans le secteur urbain d'infrastructure sont montrés dans le Fig.6.3.

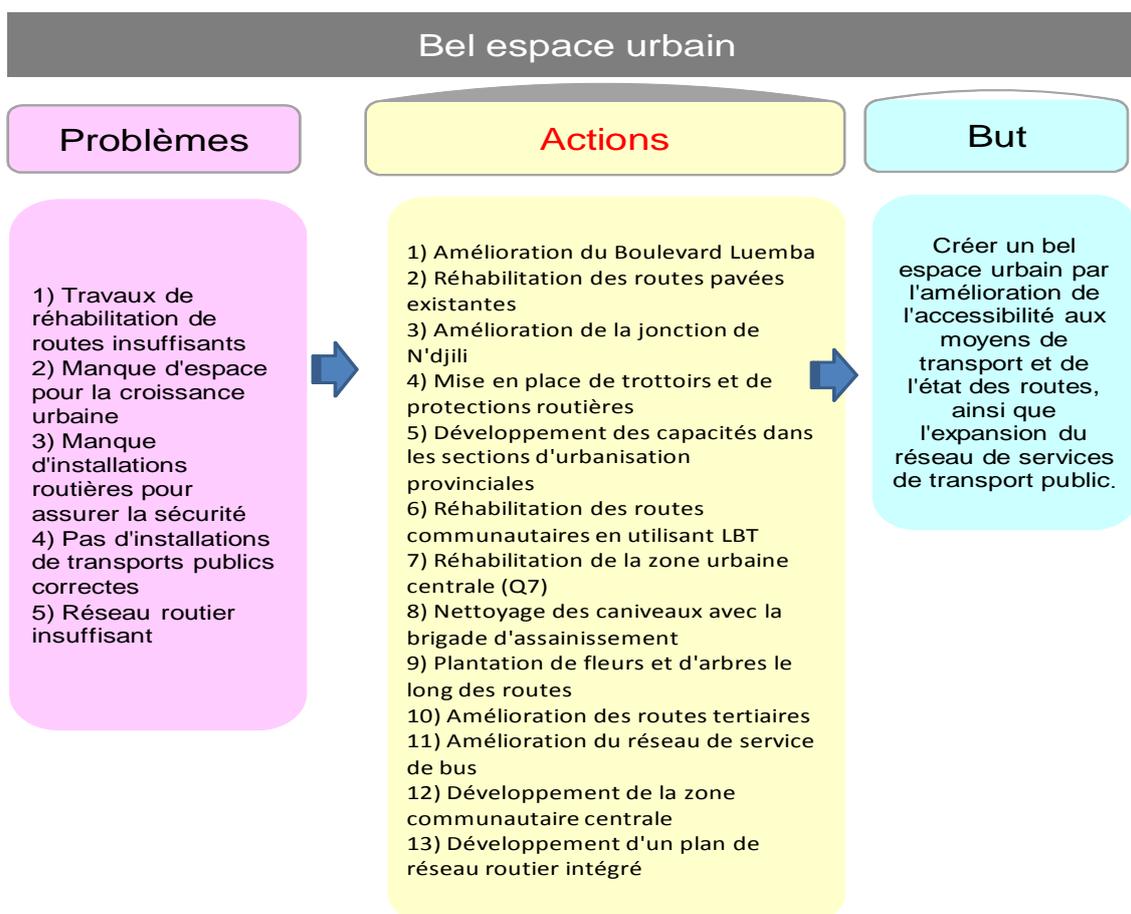


Fig. 6.3 Problèmes, Action et but des Infrastructures routières et du transport public

(1) Politique de développement

Tableau 6.2 Politique et actions de développement pour l'infrastructure urbaine

Politique	Action
Etablissement des routes et système de maintenance de drainage adéquats avec participation des habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le boulevard Luemba comme une rue principale de N'djili. les rues délabrées Planter des arbres le long de rues et avenues • Réhabilitation des routes pavées existantes • Améliorer le jonction N' djili pour relia la congestion du trafic • Réhabilitation des routes communautaires par LBT. • Nettoyage des caniveaux avec brigade d'assainissement
Assurer une croissance urbaine durable avec une économie forte et stable	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des capacités des Sections de planification urbaine provinciales de la province • Réhabilitation de la zone urbaine centrale (Q7) • Développement de la zone communautaire centrale • Plantation de fleurs et d'arbres le long des rues • Renforcement de l'approche participative pour le développement communautaire
Satisfaire la demande de circulation croissante et assurer la sécurité de la circulation	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de trottoirs et d'installations de sécurité de la circulation/passages piétons, feux, bosses, etc. • Amélioration des routes tertiaires
Renforcer de l'accessibilité et promouvoir les transports en commun	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des réseaux de services d'autobus, des terminaux d'autobus, des arrêts d'autobus
Etablir un système de réseaux de routes adapté avec accessibilité (à long terme)	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un plan de réseaux de routes intégré

6.3.2 Critères de conception pour le développement des Infrastructures routières

Des problèmes, les actions et le but dans la santé et le secteur d'hygiène sont montrés dans le Fig.6.4.

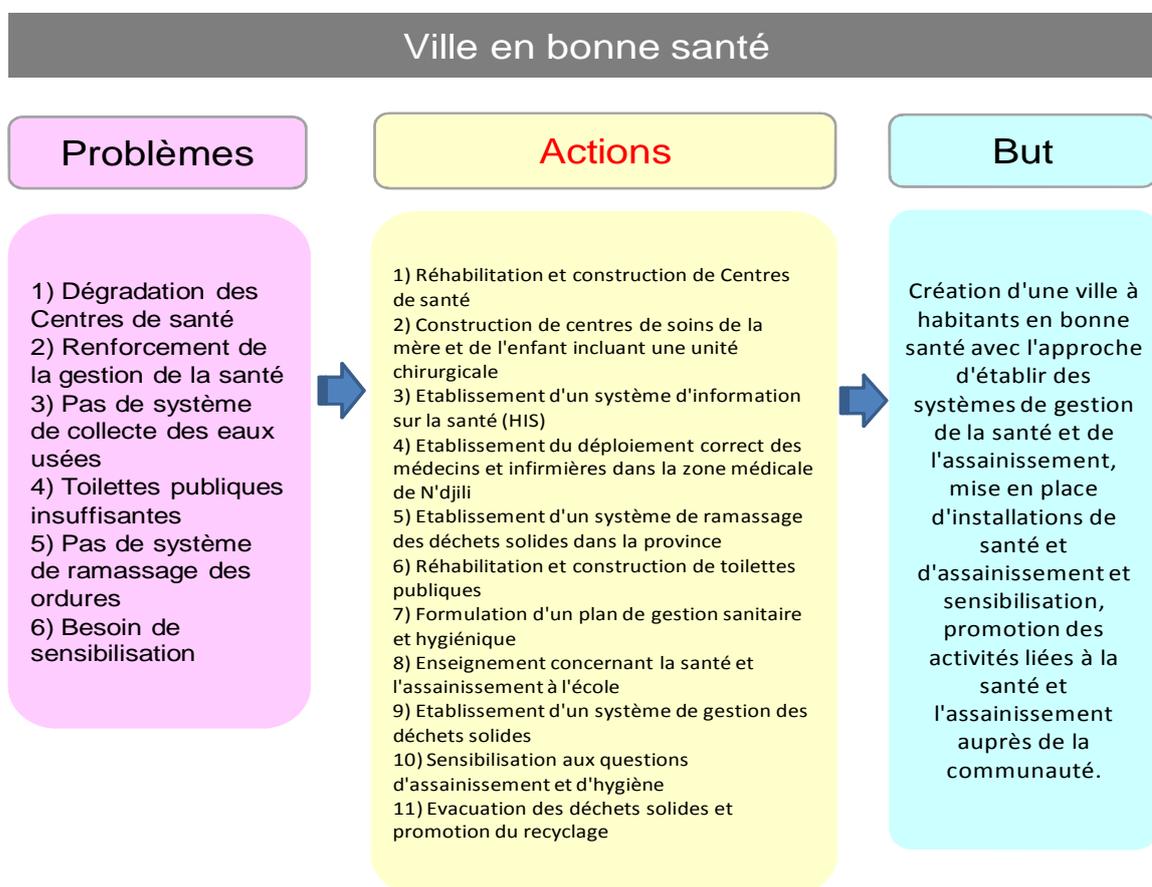


Fig. 6.4 Problèmes, Action et Objectif du Secteur des déchets solides

(1) Politique/Stratégie de Développement pour la santé et l'Assainissement

Tableau 6.3 Politique et actions de développement pour la santé et l'hygiène

Politique	Action
Réhabilitation des Centres de santé, Aménagement des Centres de santé Système d'entretien (Action ou rôle du gouvernement provincial)	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation et construction des centres de santé • Instauration d'un système d'affectation approprié pour les médecins et les infirmiers dans la Zone de Santé de N'djili • Construction d'un Centre des Soins Maternels Infantiles, y compris la chirurgie • Fourniture des équipements médicaux aux centres de santé • Construction et exploitation du site de décharge finale des déchets solides (de MPASA)
Instauration des Systèmes de Gestion des Etablissements de Santé et d'Assainissement/d'Hygiène, Installations sanitaires (Action du niveau communal)	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation et construction des toilettes publiques • Formulation du Plan de Gestion de l'Assainissement et d'Hygiène • Instauration d'un système de gestion des déchets solides, • Construction d'une fosse septique dans le périmètre maraîcher.
Sensibilisation, Promotion des activités de Santé et d'Assainissement (Action à mener par les habitants)	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation sur les questions d'assainissement et d'Hygiène • Evacuer les déchets solides et promouvoir le recyclage.

6.3.3 Education et Citoyenneté

Des problèmes, les actions et le but dans l'éducation et le secteur de citoyenneté sont montrés dans le Fig.6.5.

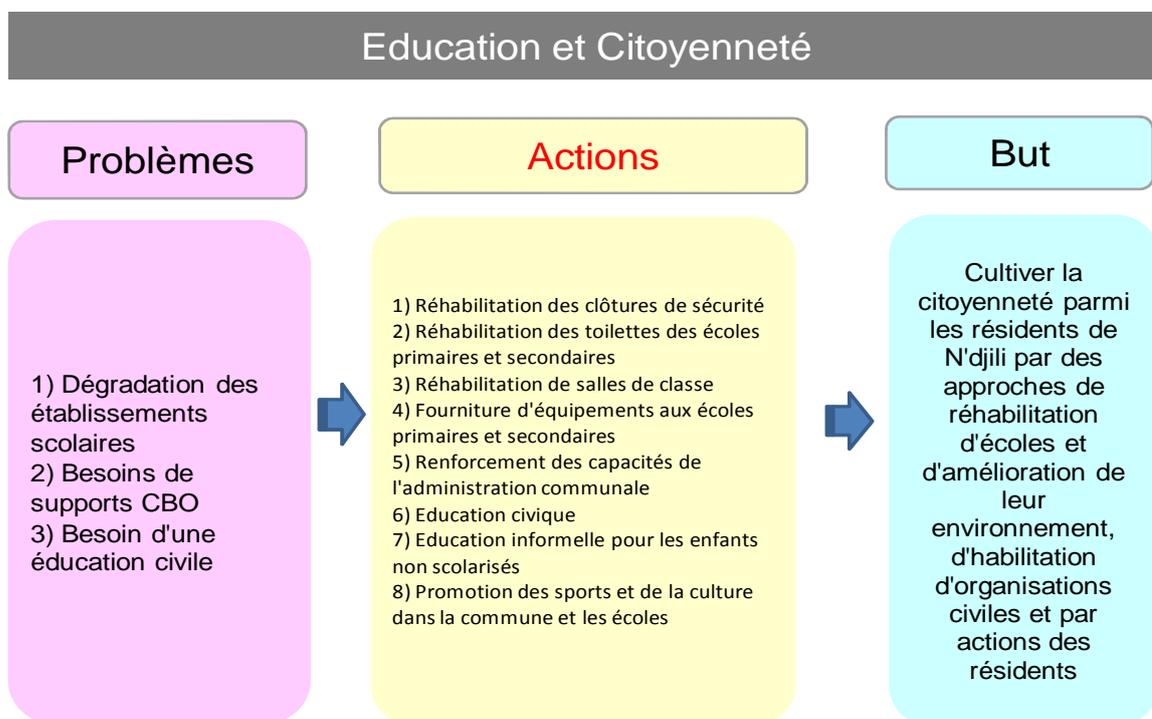


Fig. 6.5 Problèmes, Action et Objectif du Secteur de l'Education et de la Citoyenneté

(1) Politique de Développement

Tableau 6.4 Politique et actions de développement pour l'éducation et la citoyenneté

Politique	Action
Réhabilitation des écoles et Amélioration de l'Environnement, Appuyer les établissements scolaires et fournir les équipements. (Action ou Rôle de la province)	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation du mur de clôture et des toilettes pour les écoles primaires et secondaires, • Réhabilitation des toilettes pour les écoles primaires et secondaires, • Réhabilitation ou Réfection des salles de classes, • Fournir des équipements supplémentaires aux écoles primaires et secondaires,
Renforcement des capacités de la Société Civile (Action à mener par la Commune)	<ul style="list-style-type: none"> • Instauration d'un système de suivi des ONG locales;
Action de la population locale ou de la communauté (Action par les habitants)	<ul style="list-style-type: none"> • Education Civique, • Education non-formelle en faveur des enfants ayant abandonné l'école, • Promotion des sports et de la culture à travers la commune et les écoles.

6.3.4 Industrie et emploi

Des problèmes, les actions et le but dans l'industrie et le secteur d'emploi sont montrés dans le Fig.6.6.

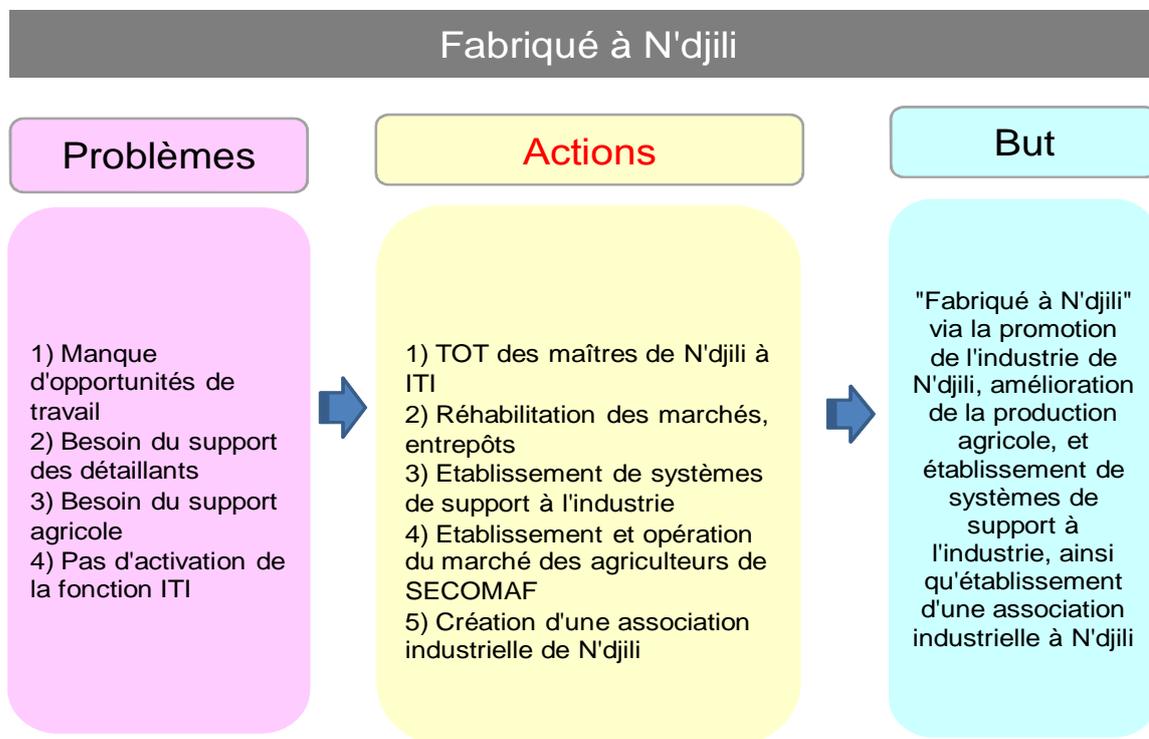


Fig. 6.6 Actions de l'Industrie & de l'Emploi

(1) La Politique du Développement de l'Industrie & de l'Emploi

Tableau 6.5 Politique et actions de développement pour l'industrie et l'emploi

Politique	Action
Promotion Industrielle de N'djili, Amélioration de Production Agricole (Action du Gouvernement Provincial)	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des formateurs - maîtres de N'djili à l'ITI • Réhabilitation des marchés, stockages • Création et réalisation du marché des cultivateurs à CECOMAF
Promotion de l'Industrie de N'djili (Action de la Commune)	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un système d'appui à l'industrie
Réseau des petits Vendeurs (Action des habitants)	<ul style="list-style-type: none"> • Création de l'association des industries de N'djili

6.3.5 L'accès a l'eau et a l'electricite

Des problèmes, les actions et le but dans l'eau et l'approvisionnement d'énergie électrique sont montrés dans le Fig.6.7.

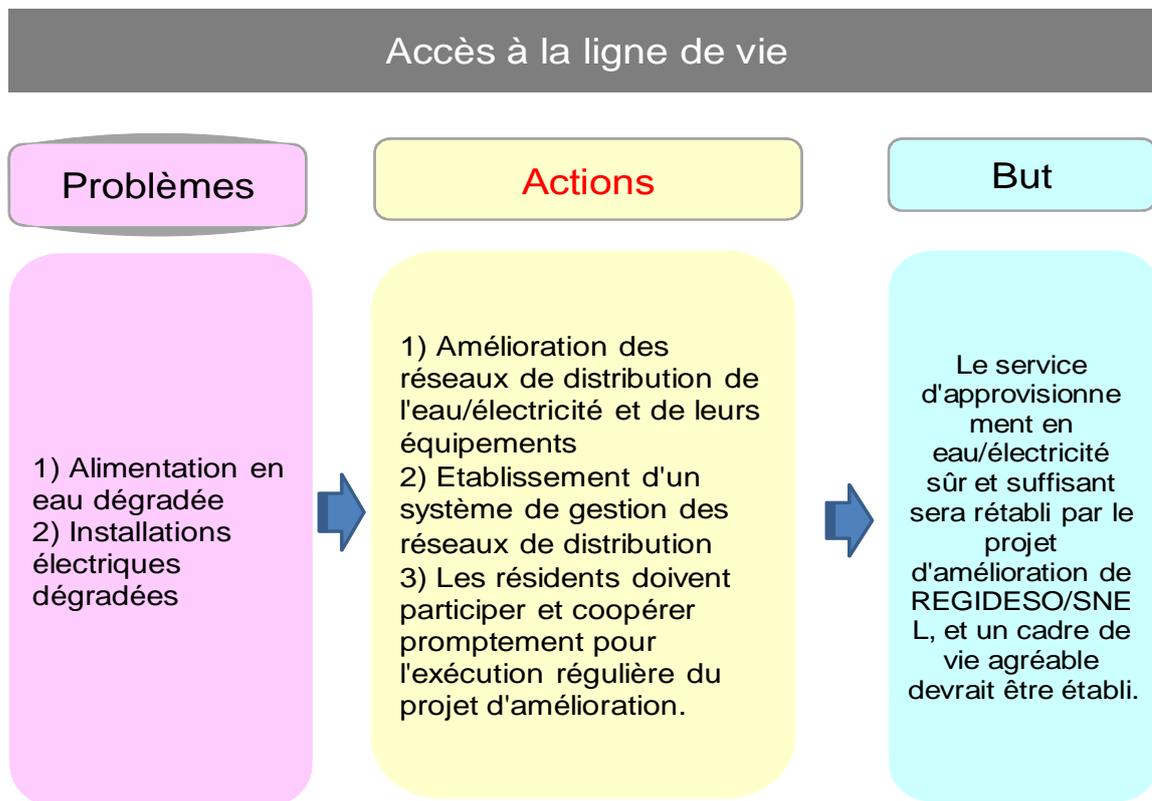


Fig. 6.7 Les problèmes, l'Action et le But dans le secteur de Fourniture d'Eau

(1) Politiques de développement intégrées pour la fourniture en eau et courant électrique

Tableau 6.6 Politique et actions de développement pour l'industrie et l'emploi

Politique	Action
Gestion du réseau de distribution (Action par le Gouvernement Provincial)	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du réseau de distribution d'eau/courant électrique et de l'équipement d'eau. Etablissement du système de gestion du réseau de distribution
Coopération des habitants dans les travaux d'amélioration par REGIDESO, SNAIL par la Commune & les habitants)	<ul style="list-style-type: none"> Les habitants doivent participer et coopérer rapidement pour une mise en œuvre homogène du projet d'amélioration. Les habitants et la communauté doivent faire face à l'interruption de la fourniture en eau /courant électrique causée par les travaux de construction pendant le projet d'amélioration. L'éducation sociale doit être réalisée dans le cadre de ce projet et doit comprendre « l'amélioration du service de fourniture d'eau /de courant » et « l'amélioration de la prise de conscience des économies d'eau /de courant électrique ».

CHAPITRE 7 : CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

7.1 PLAN D'ACTION DE 10 ANNÉES POUR CHAQUES SECTEURS

Le Plan d'action décennal pour l'infrastructure urbaine de 2009 à 2018 est décrit dans le tableau ci-après.

7.1.1 Plan d'action pour l'infrastructure urbaine

Tableau7.1 Plan d'action pour les infrastructures urbaines

	Phase de Réhabilitation (à court terme)					Phase de Développement (à moyen terme)					Long Terme
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Après l'année 2019
Province	Mise à niveau des professeurs de l'ITI N'djili					Réhabilitation des marchés et Entrepôts					
						Création et exploitation du marché des produits maraîchers de SECOMAF					
Commune						Création des systèmes d'appui à l'Industrie					
CLDs & CBOs						Mise en place de l'association d'industries de N'djili					
Policy						Promotion of N'djili Industry					
						Networking of Small Vendors					
						Improvement of Agricultural Production					

7.1.2 Plan d'action pour la santé et la salubrité

Tableau 7.2 Plan d'action intégré pour la santé et la salubrité

Infrastructure Urbaine	Phase de Réhabilitation (à court terme)					Phase de Développement (à moyen terme)					Long Terme
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Après l'année 2019
Province	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Rehabilitation et construction des centres de santé</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Construction des maternités et Centre de prise en charge des enfants incluant les Salles d'Opération</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Création du système de l'information de santé (HIS) sur les maladies épidémiologiques et la santé reproductrice</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Mise en place d'un système approprié d'affectation des médecins et infirmiers dans la zone de santé de N'djili</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Mise en place des systèmes d'évacuation de déchets solides dans la Province</div>										
Commune	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Réhabilitation et construction des toilettes publiques</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Elaboration du plan de gestion d'assainissement et hygiène</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Santé & Education sur l'assainissement dans les écoles</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Mise en place d'un système de gestion de déchets solides dans la Commune</div>										
CLDs & CBOs	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Sensibilisation sur l'assainissement et hygiène</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Ramassage de déchets solides et promouvoir le recyclage</div>										
Policy	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Rehabilitation of the Health Centres</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Establishment of Health & Sanitary Management Systems</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Development of Health Centre Maintenance System</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Instllment of Sanitation Facilities</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Sensitization, Promotion of Health & Sanitation Activities</div>										

7.1.3 Plan d'action intégré pour l'Education et la Citoyenneté

Tableau 7.3 Plan d'action intégré pour la citoyenneté et l'éducation

Infrastructure Urbaine (Espace Urbain Agréable)	Phase de Réhabilitation (à court terme)					Phase de Développement (à moyen terme)					Long Terme
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Après l'année 2019
Province			Réhabilitation des clôtures des écoles primaires et secondaires								
			Réhabilitation des toilettes pour les écoles primaires et secondaires								
				Réhabilitation des salles de classes							
											Fourniture des équipements aux écoles primaires et secondaires
Commune											
CLDs & CBOs											
Policy											

7.1.4 Plan d'action intégré pour l'industrie et l'emploi

Tableau 7.4 Plan d'action intégré pour l'industrie et l'emploi

	Phase de Réhabilitation (à court terme)					Phase de Développement (à moyen terme)					Long Terme
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Après l'année 2019
Province											
Commune											
CLDs & CBOs											
Policy											

7.1.5 Plan d'action integre pour l'accès a l'eau et a l'electricite

Tableau 7.5 Plan d'action intégré pour l'accès à l'eau et à l'électricité

	Phase de Réhabilitation (à court terme)					Phase de Développement (à moyen terme)					Long Terme
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Après l'année 2019
Province	Réhabilitation et amélioration du réseau de fourniture d'eau de REGDESOS					Réhabilitation et amélioration du réseau de fourniture de l'énergie électrique de la SNEL					
Commune											
CLDs & CBOs											
Policy						Distribution Network Management (Action by Provincial Government)					
						Resident cooperation in improvement works by REGIDESOS, SNEL (Action by Commune and Residents)					

7.2 CALENDRIER PROPOSE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE N'DJILI

Sur base de l'étude, le calendrier de mise en œuvre complète du plan d'action pour N'djili est illustré à la Tableau.7.6.

Tableau 7.6 Calendrier proposé pour la mise en œuvre du Plan d'Action de N'djili

Sector	Actor	Finances/ Cooperation	S/N°	Rehabilitation Phase (Short Term)					Development Phase (Middle Term)					Budget annual			
				2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018				
Pillar 1 Beautiful Urban Space (Urban Infrastructure) Deteriorated roads Deteriorated gutters Unsustainable core zone Deforestation	Province	Province/JICA	1-P1	Rehabilitation of Lumumba Biv.													
			1-P2	Rehabilitation of exister paved roads												\$200,000	
			1-P3	Improvement of N'djili Junction to relief traffic congestion												\$500,000	
	Province	Province/OND/Donor	1-P4	Installation of Stewak and Traffic safety facilities/Pedestrian crossings, Traffic sign, bumps, etc.													
			1-P5	Improvement of Tertiary Roads													
			1-P6	Improvement of bus route network, bus terminal, bus stops													\$50,000
	Commune	Commune/Bus Company	1-P7	Capacity Development for Provincial Urban Planning Sections of the Province													
			1-N1	Rehabilitation of community toilets by LBT													
			1-N2	Rehabilitation of urban core zone(CZ)													
	CLDs & CBOs	Commune/Donor	1-N3	Development of Community Core Zone													
			1-C1	Clean-up gutters together with the sanitation brigade													
			1-C2	Planting flowers and tree along streets													\$54,000
	CLD/NGO	CLD/NGO/Donor	1-C3	Enhancement of participatory approach for community development													\$1,300
2-P1			Rehabilitation and construction of health centers													\$254,150	
2-P2			Construction of maternal and child health care centre including surgical unit													\$654,788	
Pillar 2 Healthy Town (Health & Sanitation) Unhealthy environment Infection diseases High infant mortality Insufficient reproductive health care Insufficient medical facilities Contaminated underground water	Province	Province/NGO/Donor	2-P3	Establishment of health information system (HIS)													
			2-P4	Establishment of appropriate deployment system of doctors and nurses in N'djili health zone													
			2-P5	Establishment of solid waste disposal systems in the Province													
	Commune	Commune/NGO/Donor	2-N1	Rehabilitation and construction of public toilet													
			2-N2	Formulate sanitation and hygiene management plan													
			2-N3	Health & Sanitation education in the School													
	CLDs & CBOs	Commune	2-C1	Establish solid waste management system in the Commune													
			2-C2	Sanitization on sanitation and hygiene issues													
			2-C2	Clean-up solid waste and promoting recycling													
	Pillar 3 Citizenship (Education & Citizenship) Selfish mentality of the local population Juvenile and youth delinquency High drop-out rate of human rights Criminal activities Lack of education facilities Lack of education material	Province	Province/NGO/Donor	3-P1	Rehabilitation of security fence for primary and secondary schools												
3-P2				Rehabilitation of toilet for primary and secondary schools													
3-P3				Rehabilitation of classrooms													
Commune		Commune/NGO	3-N1	Establishment of monitoring system of Local NGOs' activities													
			3-C1	Civic Education													
			3-C2	Non-formal education for out-of-school children													
CLDs & CBOs		CLD/NGO	3-C3	Non-formal education for out-of-school children													
			4-N1	TOT of N'djili masters at ITI													
			4-P2	Rehabilitation of markets, storages													
Province		Province	4-P3	Establishment of Industry Support Systems													
	4-N1		Establish N'djili industry association														
	4-C1		Rehabilitation and upgrading of RESIDESO water supply network														
CLDs & CBOs	Commune/NGO	4-C1	Rehabilitation and upgrading of SNEL electricity supply network														
		6-P1	Rehabilitation and upgrading of RESIDESO water supply network														
		6-P2	Rehabilitation and upgrading of SNEL electricity supply network														
Province	Province	6-P1	Rehabilitation and upgrading of RESIDESO water supply network														
		6-P2	Rehabilitation and upgrading of SNEL electricity supply network														
		-															

CHAPITRE 8 : PROJET-TEST

8.1 OBJECTIF

Le “Projet-Test” peut se définir comme “un Test ou un essai pour démontrer l’efficacité d’un programme global”. L’Etude a mis en œuvre 3 projets pilotes tout au long de la période dévolue à la présente étude. Les principaux objectifs des Projets –Tests s’articulent comme suit :

- Les projets du Plan d’Action comprennent non seulement l’amélioration des équipements ou des infrastructures, mais également la méthode ou l’approche participative, plus particulièrement dans les secteurs de la “Santé et l’Hygiène/Assainissement” ainsi que celui de l’Education et de la Citoyenneté”
- Afin de mettre en oeuvre avec succès une variété de projets, le plan d’action vérifie le bon fonctionnement et l’efficacité des projets en cours. Dans ce contexte, l’étude a essayé de mettre en oeuvre certains projets pilotes afin de vérifier le plan d’action.
- Les projets pilotes ont également l’intention de tirer de précieuses leçons du processus d’essai et d’erreur dans les activités du projet. Les leçons tirées des projets pilotes seraient appliquées dans d’autres projets à l’étape d’implémentation.

8.2 DESCRIPTION DE L’EDUCATION CIVIQUE

8.2.1 Grandes lignes du Projet

Objectif général	Les CLD sont reconnus dans la communauté et sont capables de concevoir et de mettre en œuvre divers projets de développement communautaire dans la commune de N’djili dans le cadre des ODM, et ce, dans une approche responsable, participative et transparente.			
But du projet	Les membres des CLD sont en mesure d’animer le développement communautaire participatif à l’intention de la population locale en se basant sur les attitudes acquises, les connaissances et aptitudes, le respect des lois, les Droits Humains ainsi que la réalisation de la bonne gouvernance.			
Résultats	1. Les membres des CLD sont capable de regrouper leurs besoins en matière de développement communautaire de leur commune et sont totalement conscients de droits humains à travers les sessions de formation. 2. Les CLD préparent des plans d’action pour le développement communautaire dans chaque quartier, et ce, d’une manière participative.			
Activités	Janvier	Février	Mars	Avril
1-1 Préparation de la formation	—————			
1-2 Mise en oeuvre de la formation			—————	
2-1 Préparation ou conception des Plans d’Actions				—————
Apports ou contributions	Ressources humaines: (Personnel International et National de la JICA et de DMK) Matériels: (Syllabus, affiches/posters, autocollants) Formation: (modules) Activités/Événements (Grande cérémonie d’ouverture, Journée Culturelle)			

8.2.2 Sélection des Formateurs

A l’issue d’une série de réunions entre l’Equipe d’Etude de la JICA et Multina DMK, les travaux

préparatoires pour la Campagne d'Education Civique avaient été lancés. L'Equipe d'Etude de la JICA et Multina DMK avaient ainsi déterminés les critères de sélection des participants pour l'Education Civique. Ces critères s'articulent comme suit : être membre du CLD, être disponible tout au long de la période/durée des sessions de formation, au moins 50% des jeunes et au moins 50% des femmes.

Dans le but de renforcer l'égalité du genre, l'on a sélectionné au moins trois femmes de chaque CLD en vue de participer aux sessions de formation malgré que les CLD n'aient pas pu sélectionner 50% au moins des femmes et des jeunes selon les critères de sélection. La plupart des participants étaient encore jeunes et bien instruits. Le projet pouvait ainsi sélectionner des dirigeants potentiels au sein de la commune.

8.2.3 Module et confection de la matière

L'approche ou la méthode de la Campagne sur l'Education Civique était basée sur la méthode participative. Dans un premier temps, les membres des CLD discutent et identifient les besoins et décident ensuite du contenu des modules par eux-mêmes. Dans cette optique, plusieurs ateliers ont été organisés en vue d'augmenter la prise de conscience des membres des CLD qui ont été la cible principale de ce projet. Les méthodes participatives ont été appliquées pour tous les ateliers en vue d'identifier les problèmes ainsi que les besoins de la commune et des membres de CLD en matière d'Education Civique. Les résultats et conclusions de ces ateliers ont servi à élaborer/concevoir les modules du programme d'Education Civique. Le programme ainsi élaboré à travers cet exercice comporte huit modules tel que l'indique le tableau ci-après :

Tableau 8.1 Modules d'Education Civique

No.	Module	Facilitateur/Animateur.Formatrice
1	Responsabilités citoyennes, individuelles et familiales	AJEPN M. Gustave Nsilulu
2	Bonne Gouvernance	GAAD/NPO & MULTINA-DMK
3	Droits de l'Homme et Respect de la Loi	Multina DMK
4	Problèmes à résoudre: Problèmes liés aux Citoyens et au Gouvernement	ADEC et Multina DMK
5	Besoins, Compétences et Responsabilités des Membres des CLD	Multina DMK
6	Communication et Règlement/Résolution pacifique des Conflits	Multina DMK
7	Préparation/Elaboration des Plans d'Actions	Multina DMK
8	Formation des Formateurs	GAAD et Multina DMK

La préparation des Plans d'Actions et la formation des formateurs ont été fondées sur la pratique tandis que les autres modules étaient plutôt des sujets théoriques. Multina DMK a procédé à la sélection des facilitateurs/animateurs/formateurs en son sein ainsi que dans les organisations partenaires afin d'animer les sessions de formation grâce à leur expertise sur les sujets. Les matériels didactiques étaient également préparés pour chaque session. Il faut cependant retenir que le manuel n'était préparé ni distribué aux participants pendant les sessions de formation parce que les candidats auraient ainsi tendance à ne pas se concentrer sur la lecture et les travaux en groupes si on leur

remettait les manuels avant.

8.2.4 Sessions de formation

La formation sur l'Education Civique a été organisée dans chaque quartier en l'espace de trois semaines à raison de deux sessions par semaine en vue de réduire la charge pour les participants. La session journalière était subdivisée en deux parties dont la première de 9:00 à 12:00 et la seconde de 13:00 à 15:00. Il y avait également un perdiem minimum en vue de ne pas bloquer les revenus des participants lors de sessions de formation. Ce perdiem était distribué sur une base hebdomadaire afin de s'assurer de la participation maximale des candidats. Chaque participant avait également reçu un sac/cartable contenant un bloc-notes, des stylos à bille ainsi que l'autocollant du slogan nécessaire pour permettre aux participants de se souvenir du message "Nécessité de Changement" du projet sur l'Education Civique.

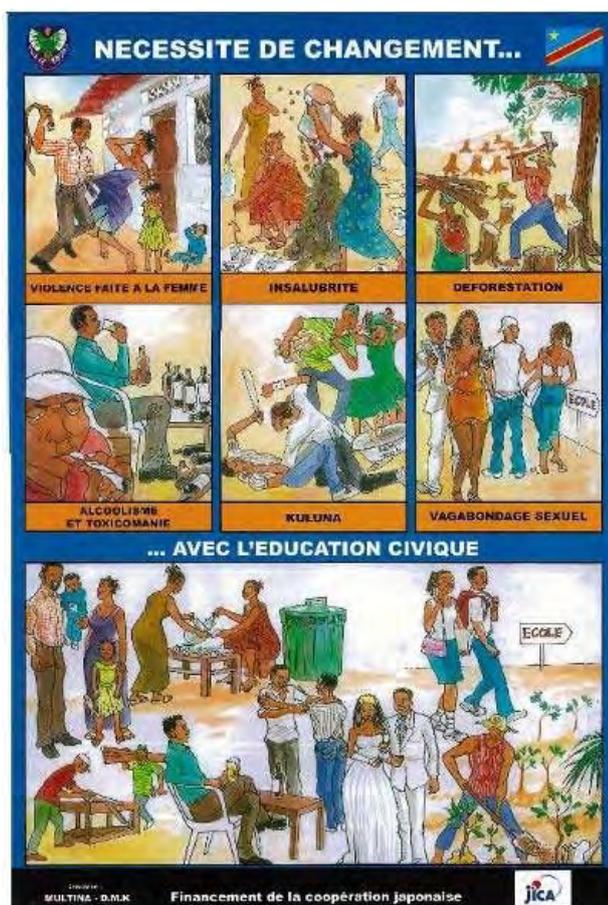


Fig. 8.1 Affiche sur l'Education Civique

La session la plus intéressante pour les participants était le module 2: bonne gestion. Le module 6: résolution des conflits, était également un sujet populaire auprès des participants. A l'inverse, le module 4: identification des problèmes, et le module 5: rôles des membres des CDL dans le développement, étaient probablement difficiles à comprendre pour eux dans une si courte période. Les

figures ci-dessous montrent l'intérêt des participants dans les six modules de formation théorique et le niveau de compréhension des participants pour chaque module.

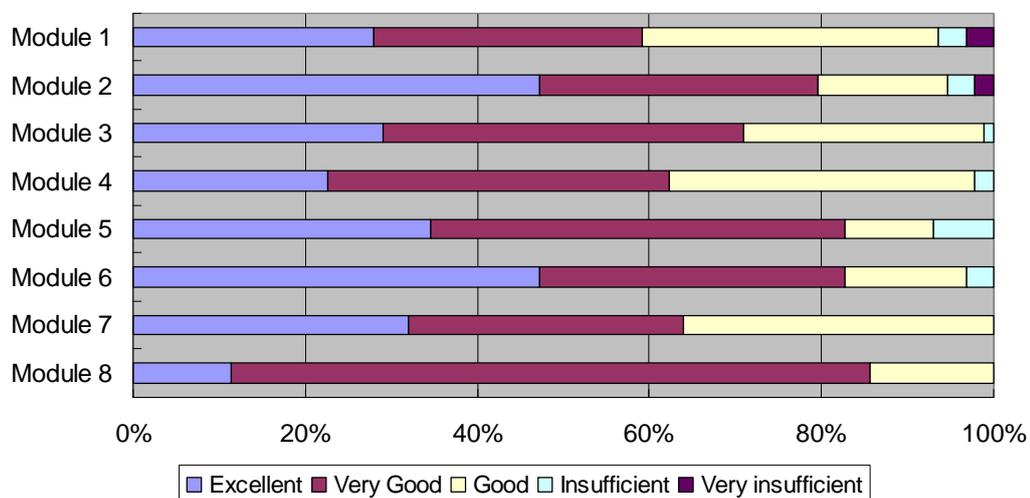


Fig. 8.2 Niveau de compréhension des participants dans chaque Module

8.2.5 Planification des Actions

Après les sessions de formation théorique, les participants ont discuté avec leurs voisins au niveau de leurs quartiers respectifs, des problèmes et des besoins de leur communauté. Les participants formés en leur qualité de représentants de chaque quartier ont présenté leur plan d'action. Les plans d'actions prioritaires actuels de 13 quartiers sont résumés dans le tableau ci-après.

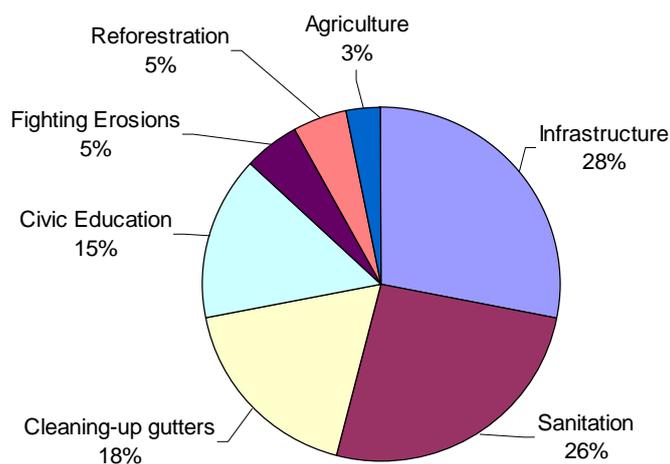


Fig. 8.3 Actions prioritaires des Quartiers

La Figure ci-dessus montre les besoins prioritaires de 13 Quartiers. Le développement des infrastructures et l'amélioration des conditions sanitaires constituent des problèmes hautement prioritaires. Il était difficile de résoudre certains problèmes sans ressources extérieures comme pour

la construction des écoles. L'Equipe d'Etude de la JICA a animé les participants de manière à ce qu'ils prennent en compte l'utilisation de leurs propres ressources en vue de changer leurs conditions. Les participants ont alors discuté les plans d'actions prioritaires pour la commune de N'djili et sélectionné les trois plans d'actions prioritaires tel que l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 8.2 Plans d'Actions de la Commune par les participants

Priorité	
1	Extension de l'Education Civique
2	Curage des caniveaux et Gestion des déchets solides
3	Développement des infrastructures (les caniveaux, les toilettes publiques et le système de drainage constituent une très grande priorité).

L'extension de l'Education Civique a été sélectionnée comme la plus grande priorité de leur plan d'action étant donné que les participants ont reconnu l'Education civique comme constituant le socle du développement communautaire et du changement de mentalité de la population.



Fig. 8.4 Sessions de formation et Sac and Mise en œuvre des Plans d'Action par l'initiative locale

8.2.6 Formation des Formateurs (TOT)

Il y a eu des besoins énormes d'extension de la Campagne sur l'Education Civique à l'issue de la mise en oeuvre du Projet sur l'Education Civique. La formation des formateurs pour l'Education Civique a été organisée en vue de répondre aux besoins exprimés. Trois facilitateurs/animateurs potentiels ont été sélectionnés parmi les dix candidats de chaque quartier. Les cinq Modules de formation théorique, à l'exception du Module 5 avaient été revus par les candidats formés et ils ont ensuite organisés des sessions de formation d'essai.



Fig. 8.5 Extension de l'Education Civique par l'initiative locale

8.3 CAMPAGNE D'ASSAINISSEMENT

8.3.1 Grandes lignes du Projet sur la Campagne d'Assainissement

Objectif général	Les déchets solides dans les rues-cibles, les marchés publics et les caniveaux sont régulièrement ramassés et évacués à l'initiative des CLD.			
But du projet	Création des actions durable à la base en vue de réduire le volume des déchets solides et entretien des caniveaux dans chaque quartier.			
Résultats	<p>1. Des comités sont installés dans les 13 quartiers et les 4 marchés en vue d'un système durable de gestion des déchets solides dans la communauté</p> <p>2. Les membres des CLD et la communauté acquièrent des connaissances sur la manière dont il faut réduire le volume des déchets solides.</p> <p>3. Les marchés publics, les rues, avenues et caniveaux sont nettoyés par la communauté.</p> <p>4. Une organisation communautaire de recyclage des plastiques est opérationnelle en vue de recyclage des déchets plastiques.</p>			
Activités	Février	Mars	Avril	Mai
1-1. Discuter un bon système de gestion durable des déchets solides dans la commune de N'djili	—————			
1-2. Installer des comités de gestion des déchets solides dans les 13 quartiers et les 4 marchés publics.			—————	
1-3. Elaborer un Plan de fonctionnement et d'entretien pour la gestion des déchets solides dans chaque quartier et marché.			—————	

2-1 . Concevoir des matériels de formation dont les affiches/posters pour la formation des formateurs et la campagne de prise de conscience				
2-2 . Organiser la campagne sur l'Hygiène et la réduction des déchets solides dans les 13 quartiers et les 4 marchés publics.				
3-1. Préparer un plan et des dispositions logistiques pour les activités d'assainissement				
3-2. Mettre en oeuvre les activités d'assainissement dans les rues-cibles, les marchés et les caniveaux				
4-1. Instaurer un système de recyclage des plastiques et des déchets plastiques				
4-2. Mettre sur pied une organisation de recyclage des déchets plastiques				
Apports	Ressources humaines: (Personnel international et national de la JICA, personnel CISP)) Matériels de formation: (Syllabus, affiches/posters) Equipements et un autre budget alloués à la campagne d'assainissement ainsi qu'aux sessions de formation et de sensibilisation Main-d'oeuvre de la commune			

8.3.2 Sélection du Partenaire d'Exécution

Ce projet a été exécuté en sous-traitance par Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli (CISP), une ONG Internationale. CISP a été sélectionnée à travers le processus normal d'appel d'offres.

CISP, en collaboration avec les membres des CLD, l'Autorité communale et la Brigade d'Assainissement ont organisé la Campagne d'Assainissement ainsi que les sessions de sensibilisation à l'issue de la cérémonie d'ouverture.

(1) Activités d'assainissement

Les activités d'assainissement avaient commencé le 27 avril 2009. Au cours de trois premières semaines, 169 éboueurs et 13 chefs d'équipes ont travaillé pour les activités d'assainissement et l'on ensuite constitué une équipe supplémentaire composée de 60 éboueurs qui ont été à pied d'œuvre au cours de la dernière semaine en vue de s'assurer de la bonne fin des travaux. Les travailleurs/éboueurs

travaillaient généralement six jours par semaine de 8 :00 à 14 :00.



Fig. 8.6 Activités d'Assainissement

Au début du projet, l'on avait signalé quelques problèmes à l'Equipe d'Etude de la JICA dont les outils qui n'étaient pas très solides (bêches, râpeaux, brouettes et balais) et un autre problème lié à la méthode d'assainissement. S'agissant du problème de la qualité des outils, CISP a dû acheter d'autres outils de travail plus durables en remplacement de premiers jugés moins solides. Concernant la méthode d'assainissement, l'Equipe d'Etude de la JICA a suggéré que les immondices ramassées ou dégagées des caniveaux devraient être triées et séparées en déchets solides et en sol. Les déchets solides devraient alors être enfouis tandis que le sol servirait à couvrir ou remblayer les nids de poule sur les avenues et rues.

(2) Sessions de Sensibilisation

Avant la mise en œuvre complète des sessions de sensibilisation, les formateurs de CISP et UMOJA ont assuré la formation des formateurs des membres des CLD ainsi que de la Brigade d'Assainissement. 94 personnes au total ont été formées. Ils ont ensuite organisé 40 sessions de sensibilisation dans les écoles, les marchés publics ainsi que dans les églises. Dans chaque session, les formateurs formés ont véhiculé un message à la fois sur les questions d'hygiène et sur la prise de conscience de la population sur la gestion des déchets solides en se servant des matériels visuels à l'intention des bénéficiaires.

Selon l'auto-évaluation effectuée par les participants, plus de 90 pourcent d'entre eux étaient satisfaits des sessions de sensibilisation et étaient capables de comprendre et d'assimiler les matières.

En même temps que les sessions de sensibilisation, UMOJA a introduit le recyclage des plastiques à la population. UMOJA a acheté les déchets plastiques apportés par les habitants de N'djili en respectant les critères de qualité déterminés par UMOJA comme l'élimination du sable, de l'eau et des plastiques légers.

8.3.3 Réalisations

Le but du projet a été atteint. A travers l'assainissement des marchés ciblés, des caniveaux et des rues et avenues ainsi que la sensibilisation à l'initiative des CLD, l'on a réussi à installer une base, un socle pour les actions durables à la base en vue de réduire les déchets solides et entretenir les caniveaux dans chaque quartier.

Tableau 8.3 Résultats des activités d'Assainissement

Quartier	Marchés	Caniveaux	Avenues et Places publiques
Quartier 1			Place Kinzinga (2000 m ²)
Quartier 2	Marché Mangobo (2400 m ²)	Avenues Akuta et Nseke (900 m)	
Quartier 3			Corridor 5 et Place Ste Thérèse (680 m)
Quartier 4		Corridor Zénith vers le Collège Bonsomi (500 m)	
Quartier 5	Marché du quartier 5 (3000 m ²)		Route vers Kimbanseke (800 m)
Quartier 6	Marché du quartier 6 (4800 m ²)	Vers le marché du quartier 6 (700 m)	A côté du Complexe Scolaire Likasi (100 m)
Quartier 7	Marché du quartier 7 (2500 m ²)	de la Place Ste Thérèse vers la Station Service Engen (900 m)	Place Bio-Chimie (200 m ²)
Quartier 8			Entrée principale de N'djili (en face de Pro Credit Bank)
Quartier 9		Route de CECOMAF(450 m)	
Quartier 10	Le quartier 10 a collaboré avec le quartier 5.		
Quartier 11	Le quartier 11 a travaillé sur le site temporaire (250 m ²)		
Quartier 12		A partir du Boulevard Lumumba vers le quartier 2 (600 m)	
Quartier 13		Route CECOMAF (550 m)	

Les réalisations du programme de sensibilisation sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8.4 Résultats du Programme de Sensibilisation

Place	Nombre de sessions	Bénéficiaires directs
Ecoles	26	5200
Marchés	11	4500
Eglises	3	1000
Total	40	10700

Au cours de deux dernières semaines du projet – test, UMOJA a ensuite acheté 1307 kg des déchets plastiques (=480.720 FC) de 13 équipes d'assainissement.

8.4 PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES PAR LA TECHNOLOGIE "DO-NOU"

8.4.1 Grandes lignes de la Technologie "DO-NOU"

Un des objectifs de ce projet – test consiste à faciliter les techniques et/ou la technologie qui permet d'améliorer les routes par la communauté elle-même. Ce transfert est assuré à travers le processus de formation des personnes concernées.

Objectif général	Les nids de poule et érosions sur les routes non asphaltées dans la commune sont réparés par les habitants de la commune à l'initiative des CLD	
Buts du Projet	La base pour les actions communautaires à la base en vue de réhabiliter les routes grâce à la participation des habitants de la commune	
Résultats	1. La technologie et les connaissances sont transférées à la population en vue de réhabiliter et entretenir les routes par eux-mêmes 2. Les participants sont capables de transmettre la technologie aux autres habitants ainsi qu'à d'autres communes 3. Les activités d'entretien et de réhabilitation des routes communautaires se généralisent. 4. Les organisations communales et des CLD sont renforcées.	
Activité	Oct.	Nov.
1-1 Réunion avec les représentants de la commune et les chefs des quartiers en vue de la mise en oeuvre du projet et l'identification de l'objectif du projet	■	
1-2 Sélection des candidats dans les quartiers et par les chefs des quartiers à former pour le projet de réhabilitation des routes	■	
1-3 Sélection ou choix des sites du projet de réhabilitation des routes et visite de reconnaissance sur terrain	■	
1-4 Acquisition des outils et matériaux nécessaires à l'exécution du projet	■	
2-1 Dispenser des leçons de type classique à l'intention des candidats en vue de la mise en oeuvre du projet	■	
2-2 Former les participants aux leçons données en classe grâce à la méthode sur- le- tas aux sites sélectionnés	■	
2-3. Assurer la réhabilitation des routes en suivant le plan de mise en oeuvre préparé par les candidats eux-mêmes.		■
3-1 Procéder à l'évaluation de la formation par les candidats		■
Apports	Ressources humaines : (Personnel international et national de la JICA, Personnel de DMK) Matériels de formation: (Dépliant sur la Technologie "DO-NOU") Equipements et matériaux pour la réhabilitation des routes Candidats à former sélectionnés dans la commune	

8.4.2 Utilisation ou Application de la Technologie "DO-NOU"

L'utilisation ou l'application de la Technologie "DO-NOU" pour l'entretien et la réhabilitation des routes non asphaltées dans certains pays asiatiques date des années 2000.

Cette technologie a été pratiquée dans les Iles Philippines et elle est en train d'être introduite dans des pays Africains tels que le Kenya, le Cameroun, la Tanzanie, l'Ouganda, etc. La République Démocratique du Congo est le septième pays où cette technologie est pratiquée.

A part la réhabilitation des routes, les sacs "DO-NOU" sont généralement utilisés pour la construction des digues, pour prévenir les inondations, pour construire des structures temporaires après des

calamites ainsi que pour renforcer les fondations des maisons.

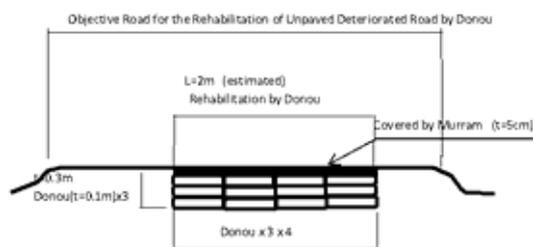


Fig.8.7 Type de Réhabilitation de la route par la Technologie "DO-NOU"

8.4.3 Formation

(1) Formation dans une salle

La formation a débuté le 26 octobre 2009 pour les membres des CLD sélectionnés dans la commune de N'djili. Elle a commencé par l'introduction du facilitateur, de l'animateur, le Professeur KIMURA de l'Université de Kyoto au Japon. Il sied de noter que la Technologie "Do-Nou" est le fruit de son invention. La technologie "DO-NOU" a été largement enseignée aux candidats à travers une seule conférence qui a pris deux heures tout au plus tel qu'indiqué par l'inventeur de la technologie. Il applique donc le type de méthode de formation que les psychologues appellent "*Learning by doing*" ou encore "*Apprendre en agissant*" ou "*Apprendre par l'action*". C'est ainsi que la leçon dispensée dans la salle est suivie directement par la pratique sur terrain.

(2) Formation sur terrain

En date du mardi 27 octobre 2009, tous les formateurs et les candidats formés se sont retrouvés. A l'issue de la formation sur la manière dont il faut remplir les sacs de sable pour en faire des "DO-NOU", les 52 formateurs ont été divisés en 4 équipes de 13 personnes chacune. Il était alors décidé que deux équipes restent sur terrain au chantier en vue de préparer le tronçon destiné à recevoir les sacs "DO-NOU" pour l'entretien de la route. Le travail de ces équipes a consisté à excaver, mesurer et niveler le tronçon de la route sélectionnée. Entre-temps, la deuxième équipe s'était déplacée vers le terrain des Sports de Ste Thérèse où étaient entreposés le sable et le gravier. Leur tâche consistait à remplir les sacs de sable et de gravier, de les fermer et de les acheminer vers le site à réparer de manière qu'ils puissent mettre en pratique les connaissances de base acquises sur la technologie tel que décrit ci-dessus.

Après le briefing sur les aspects techniques par le facilitateur sur la façon de placer les sacs sur le tronçon excavé, la pratique était immédiatement assimilée, ce qui a permis aux candidats/participants de travailler sans nécessairement recourir à l'inventeur de la technologie. Ce matin-là, comme l'équipe était en train de placer les sacs, quelques habitants du quartier 13 et/les passants avaient commencé à admirer le changement qui était en train d'être réalisé sur le tronçon de la route. Les

travaux s'étaient arrêtés à 17 heures et demie à la satisfaction de tous.

Le même mardi 27 octobre 2009, les membres des CLD avaient de manière consensuelle convenu de poursuivre les travaux au site du quartier 13 de telle manière que la mise en œuvre de cette technologie puisse avoir un impact visible et tangible/réel sur les habitants de la commune de N'djili.



Fig. 8.8 Formation sur terrain

En date du mardi 27 octobre 2009, tous les formateurs et les candidats formés se sont retrouvés. A l'issue de la formation sur la manière dont il faut remplir les sacs de sable pour en faire des "DO-NOU", les 52 formateurs ont été divisés en 4 équipes de 13 personnes chacune. Il était alors décidé que deux équipes restent sur terrain au chantier en vue de préparer le tronçon destiné à recevoir les sacs "DO-NOU" pour l'entretien de la route.

Le second site était très complexe à cause des caractéristiques techniques du sol sur le tronçon à réhabiliter. Il présente les caractéristiques suivantes: tronçon très défense, boueux avec des eaux stagnantes et bordé de part et d'autre part des caniveaux bouchés. Ce site a constitué un test de démonstration pour prouver que les participants s'étaient approprié la technologie et voir s'ils l'avaient assimilée et maîtrisée. Enfin, la phase d'amélioration elle-même est venue avec l'étalage de sacs Do-nou avec une couche de sol épaisse de 5 cm appliquée par dessus la couche de sacs Do-nou précédente, afin d'éviter le contact direct avec les pneus des véhicules et les rayons ultraviolets.



⟨Avant⟩

⟨Après⟩

Fig. 8.9 Résultat de la formation sur terrain ou Formation pratique

8.5 REHABILITATION DU BOULEVARD LUEMBA

8.5.1 Grandes lignes du Projet de Réhabilitation du Boulevard Luemba

Objectif général du Projet	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation du Boulevard Luemba - Création d'un espace urbain agréable et beau - Réduction des zones d'inondation grâce à l'installation du système de drainage des eaux des pluies - Sécuritaire routière grâce à la construction des trottoirs avec des mesures de sécurité routière 														
But du Projet	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution urgent des dividendes de la paix aux bénéficiaires - Collecte des informations sur la pratique des affaires, le design et le devis estimative, la capacité des entrepreneurs locaux en vue de la confirmation pour l'exécution du nouveau projet. - Renforcement des capacités au niveau du Gouvernement Provincial et du Bureau communal 														
Résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. Chaussée asphaltée ou bitumée 2. Construction des trottoirs 3. Construction du système de drainage des eaux des pluies vers le collecteur actuel 4. Acquisition minimale des terres et dédommagement des maisons 														
Activités	jan	fév	mars	avr	mai	jun	juil	août	sep	oct	nov	dec	jan	fév	mar
1. Confirmation du contenu du projet-Test	■														
2. Préparation des Documents d'Appel d'Offres	■	■	■	■	■										
3. Phase d'Appel d'Offres/Contrat Amendement du contrat					■	■					■			■	
4-1. Travaux préparatoires							■	■							
4-2. Délocalisation des obstacles souterrains sur l'emprise du Boulevard Luemba											■	■			
4-3. Travaux de construction									■	■	■	■	■	■	■
5. Inspection finale															■
6. Réception de l'ouvrage															■
Résultats	Ressources humaines: (Entreprise locale: MW AFRITEC, Société de Génie Civil, REGIDESO & SNEL, Personnel international et national de la JICA) Budget alloué à la réhabilitation du Boulevard Luemba														

Tableau 8.5 Contenu abrégé du projet

Rubrique	Description	
Nom de la route	Blv. Luemba	
Longueur de la route	971m	
Largeur totale de la route	25m	Largeur de la chaussée $W=5 \times 2=10m$ (épaulement y compris) Largeur du trottoir $W=3 \times 2=6m$
Chaussée	Pavage d'asphalte $t=5cm$ Cours de base $t=20cm$ Cours de fondation $t=20cm$	$A=12.140sq.m(V=607cu.m)$ $A=12.670sq.m(V=2.534cu.m)$ $A=10.695sq.m(V=2.139cu.m)$
Trottoir	Pavage d'asphalte $t=3cm$ Cours de base $t=15cm$	$A=5,312sq.m(160cu.m)$
Terrassement	Excavation pour le rejet Excavation Remblai	$V=5,139cu.m$ $V=314cu.m$ $V=314cu.m$
Travaux de drainage (drain en U)	$L=2.183m$ $L=355m$ $L=325m$	Blv. Luemba Av. Boki Av. Maman Mobutu
Réparation des nids de poule	$A=665sq.m$	Av. Maman Mobutu



Fig.8.10 BeforeComstruction

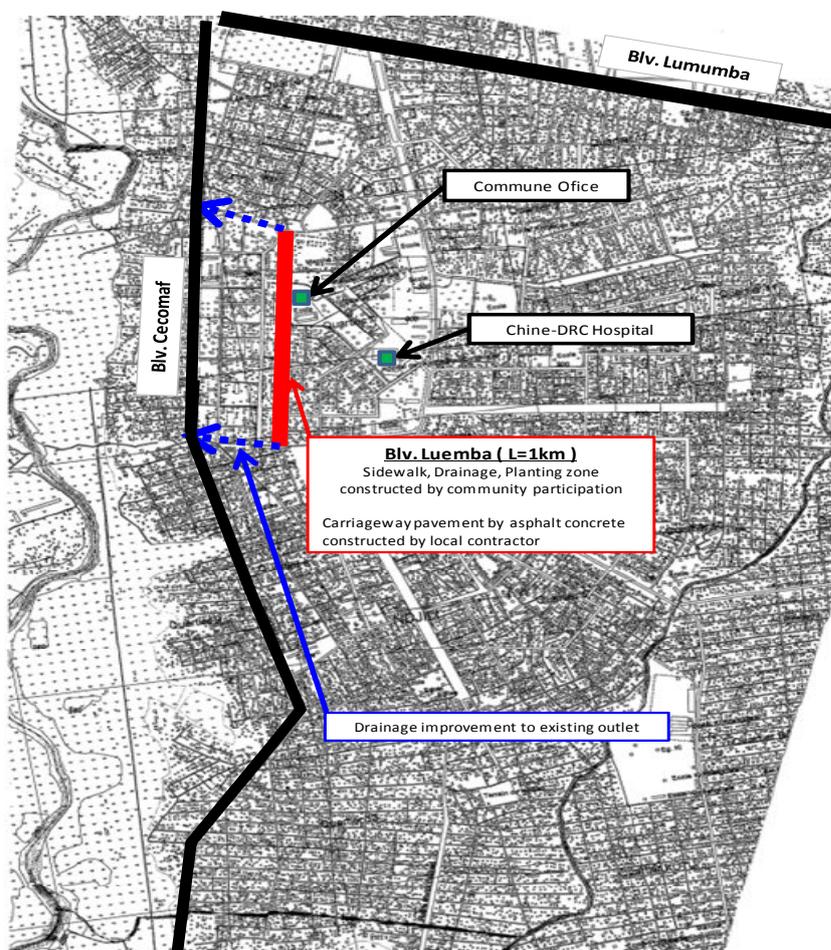


Fig. 8.11 Carte géographique

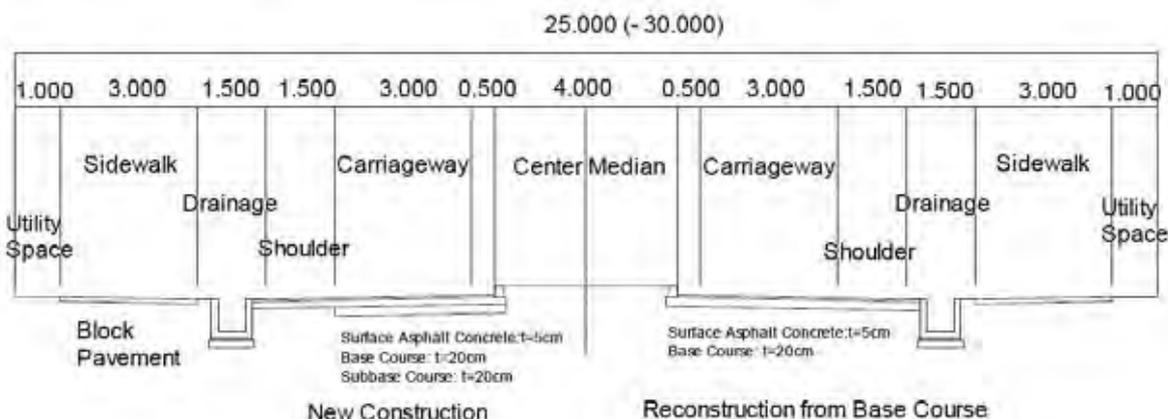


Fig. 8.12 Profil ou coupe transversale

8.5.2 Plan d'exécution

(1) Structure organisationnelle d'exécution

Avant l'exécution du Projet-test, un comité a été créé entre la partie congolaise et l'équipe du projet. La structure organisationnelle pour la mise en oeuvre et la collaboration au projet-test est présentée comme suit

Organization Charts of Execution and Cooperation for the Pilot Project

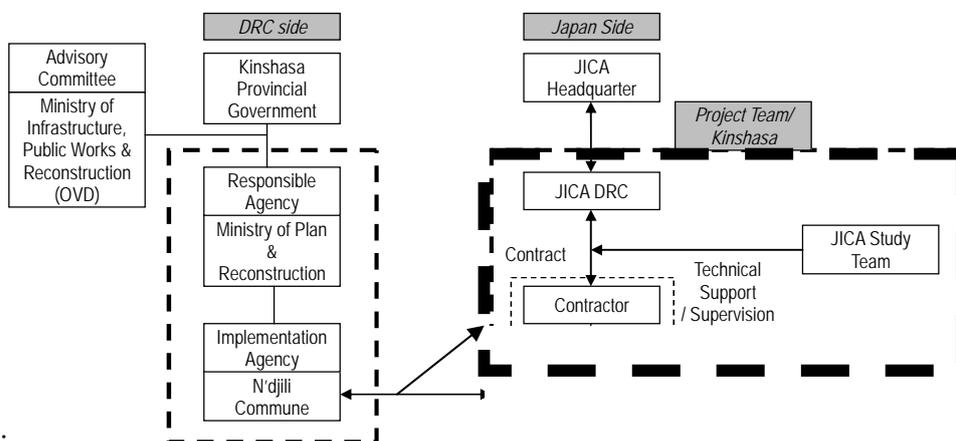


Fig. 8.13 Organigramme d'exécution et de Collaboration pour le Projet-Test

(2) Orientation de la conception

L'orientation suivante a été établie pour la conception et l'exécution du projet.

- 1) Construire une avenue symbole dans la commune de N'djili.
- 2) Assurer la sécurité des piétons, bicyclettes/motos et véhicules.
- 3) Faire de la commune une cible de prospérité.

(3) Critères de conception

Article	Critères
Norme de conception applicable	Norme de conception de route DRC et conception du pavage ASSHTO ont été applicables pour la conception du projet pilote.
Vitesse de conception	V=40km/hr
Conception du pavage	- Surface d'asphalte : t = 5 cm - Couche de base : t = 20 cm - Couche de fondation : t = 20 cm
Conception du drainage	- Intensité des précipitations : 120 mm/h (données fournies par l'Office des Routes) - Période de répétition : 5 ans - Coefficient d'écoulement : C = 0,9 pour la surface de la route, C = 0,6 pour la zone résidentielle - La zone de drainage a été déterminée en considérant une capacité de décharge de 80%. - Des drains en U ont été installés le long du Blv. Luemba et connectés aux sorties existantes le long de l'Av. Boki et de l'Av. Maman Mobutu.
Mesures de sécurité	- Mise en place de mesures de sécurité de la circulation - Marquage des voies, marquage des passages piétons et bosses limitant la vitesse installés pour la sécurité de la circulation - Installation d'arrêt d'autobus avec baie - Des baies d'autobus ont été installées pour maintenir la circulation fluide.

(4) Programme d'exécution

Le programme de construction d'origine était de 196 jours, à partir du 23 juin 2009, compte tenu du climat. Le programme d'origine est comme suit.

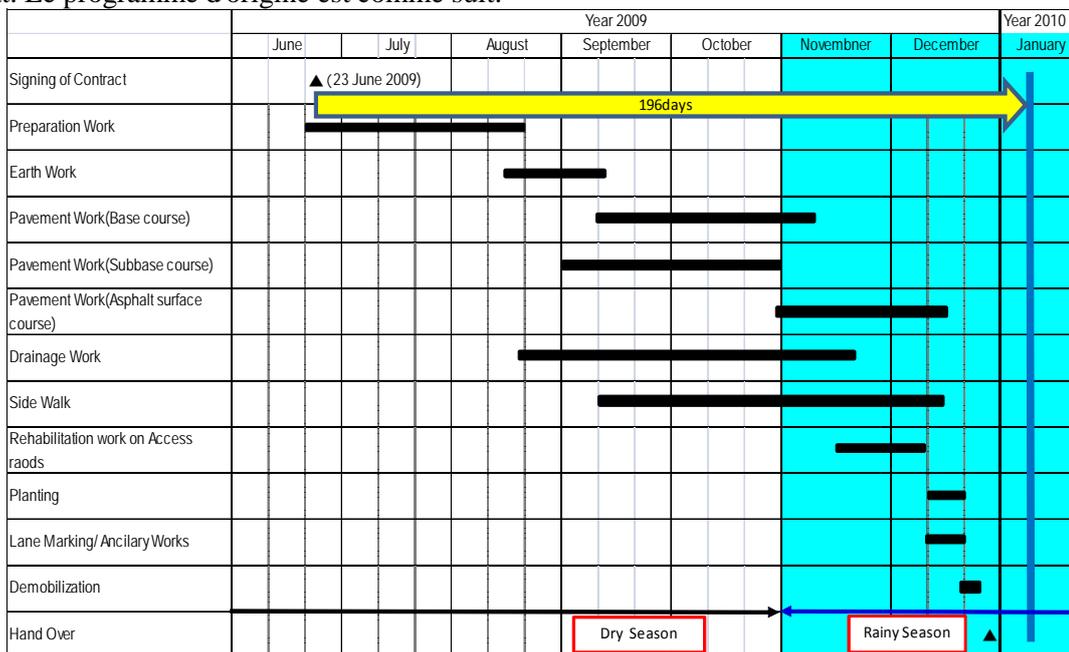


Fig. 8.14 Programme de construction d'origine

(5) Bidding

Ce projet a été rendu effectif par AFRITEC sur une base du contrat avec JICA DRC. AFRITEC a été sélectionné à travers l'enchère désignée.

8.5.3 Etape de la construction

La période d'exécution des travaux a été amendée de 196 jours : 28 semaines à 266 jours : 38 semaines sur le contrat amendé le 13 novembre 2009.

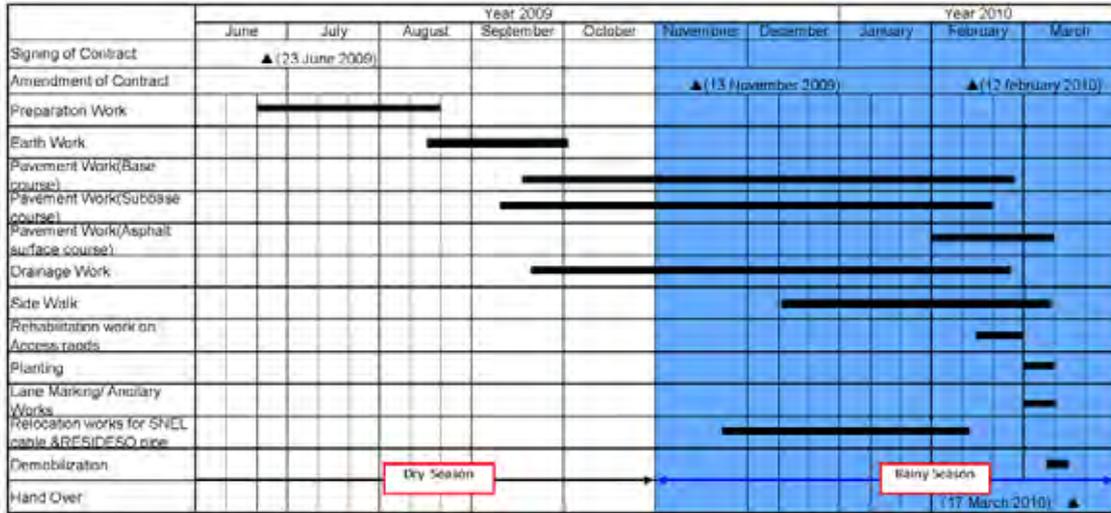


Fig.8.15 Final Work Schedule for the Rehabilitation of Blv. Luemba



Fig.8.16 Completion of the Construction



Fig.8.17 Handing Over Ceremony

8.6 CONCLUSIONS

8.6.1 Evaluation globale

L'équipe d'étude de la JICA a évalué chaque projet pilote et a reporté les résultats et les leçons tirées dans le plan d'action, en particulier, en considération de l'implémentation future et des arrangements institutionnels. D'autre part, dans l'objectif d'évaluer les impacts des projets pilotes, l'équipe d'étude de la JICA a conduit des enquêtes d'évaluation avec questionnaires auprès des personnels homologues, des membres des CDL, et de la population générale de N'djili. Globalement, la plupart des personnes interrogées ont évalué que ces projets pilotes avaient des impacts positifs pour la commune, sans contre-avis significatif parmi les personnes interrogées. Les résultats de l'évaluation de chaque projet pilote par la population générale de N'djili¹ sont présentés dans la figure ci-dessous.

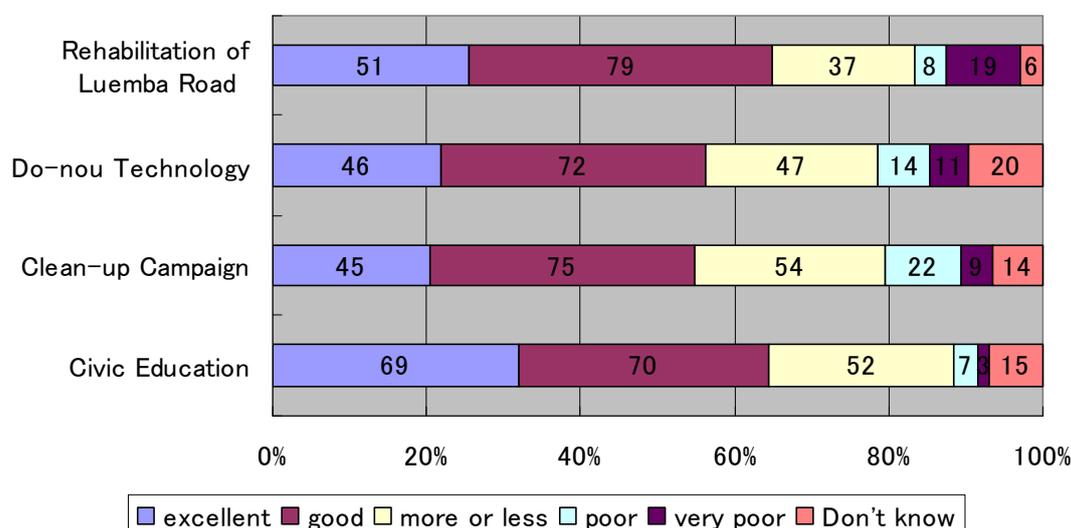


Fig. 8.18 Résultats de l'évaluation des projets pilotes par la population de N'djili

Plus de 68 % des habitants de N'djili ont connaissance de l'étude de la JICA dans la commune de N'djili. Parmi eux, approximativement 60 % évaluent les projets pilotes comme positifs pour la commune, en particulier le projet d'éducation civique et la réhabilitation de la route Luemba. En termes de reconnaissance des projets par les résidents, le projet de la route Luemba était fortement visible et le projet de technologie Do-nou était le moins visible parmi les projets pilotes, bien que les personnels homologues et les membres des CDL ont eu tendance à évaluer le projet comme l'un des plus fructueux. La raison semble être que le projet était conduit sur une petite échelle et uniquement dans deux quartiers. Concernant le projet de campagne de nettoyage et le projet de la route Luemba, plus de 10 % de la population a évalué que les projets étaient pauvres. Cela est dû à la durabilité insuffisante de la partie de nettoyage du projet après l'achèvement du projet pilote, bien que la partie

¹ L'équipe d'étude de la JICA a conduit l'enquête avec questionnaires en janvier 2010. Un total de 290 réponses valides parmi les 400 questionnaires distribués (taux de réponse = 72,5%) a été collecté au sein de la population générale de la commune de N'djili.

de sensibilisation et la partie de recyclage aient été poursuivies avec l'initiative des CDL. De plus, parce que la route Luemba est située dans le quartier 7, certains des habitants vivant dans d'autres quartiers n'ont pas semblé sentir de bénéfice du projet.

8.7 CONCLUSION GLOBALE

(1) Accomplissements

1) Augmentation du nombre de participants et renforcement des compétences dans les activités de la commune

L'augmentation du nombre de participants aux activités de la commune a été atteinte à travers la réalisation du projet pilote. Le nombre de participants a non seulement été augmenté, mais la prise de conscience des habitants de la commune sur l'amélioration de leurs vies et de leur environnement a également été atteinte dans le projet d'éducation civique. De plus, parmi les habitants de la commune, certains membres ont acquis les compétences nécessaires pour conduire l'éducation civique par eux-mêmes. La condition fondamentale pour réaliser le plan d'action dans un futur proche a été formulée en se basant sur ces résultats.

2) Renforcement de l'organisation de la commune

Les membres des CDL qui étaient les acteurs principaux du projet pilote sont devenus capables d'agir systématiquement en tant que membres de l'organisation. De plus, l'aptitude à identifier les problèmes dans un quartier ou une commune et l'aptitude à utiliser les ressources de la commune ont été acquises. Le renforcement de l'organisation de la CDL a été achevé dans une certaine mesure par le biais de ces résultats.

3) Accroissement des activités indépendantes

Les activités d'éducation civique et de nettoyage sont poursuivies partiellement par les individus et les groupes qui ont participé à l'éducation civique, à la campagne de nettoyage et au projet Do-nou, bien qu'ils ne fassent pas partie de l'organisation de la commune. L'un des groupes a élaboré un plan afin de réaliser l'amélioration des conditions sanitaires. Il est prévu que l'activité de ces organisations de base contribue à la réforme environnementale de la commune et à étendre le cercle des activités indépendantes.

4) Formation du coeur de la commune

Le projet de réhabilitation du boulevard Luemba représente une amélioration des infrastructures au cœur de la commune. Grâce à l'amélioration de la route, il est prévu que la zone autour du boulevard Luemba, y compris le bureau de la commune, devienne un cœur vigoureux où les habitants se rassembleront et échangeront.

(2) Recommandations

1) Nécessité d'une amélioration fonctionnelle de l'administration communale

Bien que l'activation d'une organisation de la commune de base ait été achevée en réalisant les projets pilotes, l'administration communale est faible dans ses compétences et son système. Il est nécessaire d'établir une organisation et un système qui permettrait la prise de décisions basées sur l'opinion publique de la commune. Généralement, trois cent mille habitants représentent une ville, par conséquent, la fonction de l'assemblée communale est également nécessaire.

2) Nécessité d'un soutien continu afin d'assurer une activité durable

L'amélioration des activités par les habitants de la commune est encore à son stade le plus élémentaire et on ne peut avoir la certitude que les activités continueront sans interruption. Par conséquent, il est nécessaire pour le gouvernement provincial et les donateurs de soutenir une activité continue.

3) Reconnaissance du plan d'action et maintien du plan

Bien que la réalisation du projet pilote ait été reconnue par beaucoup d'habitants de la commune, le plan d'action n'est toujours pas reconnu par la globalité des habitants de la commune. En conséquence, il est nécessaire que le plan d'action soit reconnu comme directives pour les actions des habitants, et le plan d'action devrait être mis à jour en fonction des changements de l'environnement.

CHAPITRE 9 : CADRE SOCIO-ECONOMIQUE ET METHODOLOGIE DU PLAN DE REHABILITATION URBAINE DE LA VILLE DE KINSHASA

9.1 CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE DE N'DJILI EN 2018

Le cadre socio-économique est ainsi constitué de la population et des résultats économiques de la zone d'étude projetée vers l'année 2018. Ce cadre peut servir aux objectifs suivants:

- fournir une base pour examiner la croissance potentielle de chaque secteur de production : agriculture, industries et services ;
- fournir un cadre de planification pour le développement des infrastructures,
- fournir une base pour l'identification des besoins pour les projets et les mesures y afférentes.

Le contexte socio-économique du développement régional de la commune de N'djili exposé dans le présent texte a été préparé grâce à une approche macroscopique, essentiellement basée sur la tendance passée en RD Congo, les indices utilisés dans la section précédente et les expériences dans d'autres pays en développement en vue d'examiner le plan de développement. Les principes suivants sont incorporés dans le contexte:

- la promotion de l'industrie (ateliers) de réparation automobile dans le système intégré en vue d'endosser la réputation actuelle de « Petit Japon » ;
- une base agricole urbaine afin de fournir des légumes frais dans la ville de Kinshasa devra être favorisée en collaboration avec les communes voisines ;
- le 'secteur informel' devra se transformer en « secteur formel » afin de jouir des avantages des entités juridiques.

Sur la base de principes susmentionnés pour le développement, la vie sociale et économique de la commune de N'djili à l'horizon 2018 est déterminée par le PIBR et la main-d'œuvre pour chaque secteur industriel ainsi que le « PIBR par tête d'habitant ».

9.1.1 Contexte Démographique en 2018

Se basant sur les données démographiques les plus récentes de 2008, l'Equipe d'Etude a procédé à des projections démographiques de Kinshasa ainsi que du rayon d'étude de la commune de N'djili en tenant compte des tendances antérieures de mortalité et de fécondité plus l'effet du VIH/SIDA, à l'horizon de l'année-cible 2018. Les données sur la population de la province de Kinshasa et l'aire étudiée sont exposées dans le tableau ci-dessous. Les taux de croissance démographique appliqués sont de 3,20% au niveau national et de 2,35% pour la ville de Kinshasa 2007-2011 qui a été révisé sur la base de la tendance actuelle. Le taux moyen de croissance annuelle appliqué est de 1,80% pour le taux de densité plus élevé (34,020 Km²) de la population actuelle et pour le futur plan foncier tel que

proposé dans la section ci-dessous.

Tableau 9.1 Prévisions démographiques en 2018

2007			2018		
2007	Population	Densité/km2	Croissance Annuelle	Population	Densité/km2
RDC	65.837.000	28	3,20%	93.099.000	40
Kinshasa	6.387.725	719	2,35%	8.054.229	907
N'djili	320.762	34.020	1,80%	390.448	41.411

9.1.2 Main d'œuvre et Emploi

La proportion de la population active par rapport à la population totale ou encore le coefficient de la main-d'œuvre (15-60 ans) est de 54% dans l'aire couverte par cette étude. Le taux de participation au travail y compris le secteur formel et l'informel est de 67% selon l'enquête sociale sur les ménages menée par l'équipe pour la zone étudiée. Bien que le coefficient de la main-d'œuvre augmente régulièrement au fur et à mesure que la génération affectée par la guerre civile sera remplacée par une génération plus jeune, l'on estime qu'il va se stabiliser autour de 53,8% en 2018 tel que dérivé de la structure démographique ci-après :

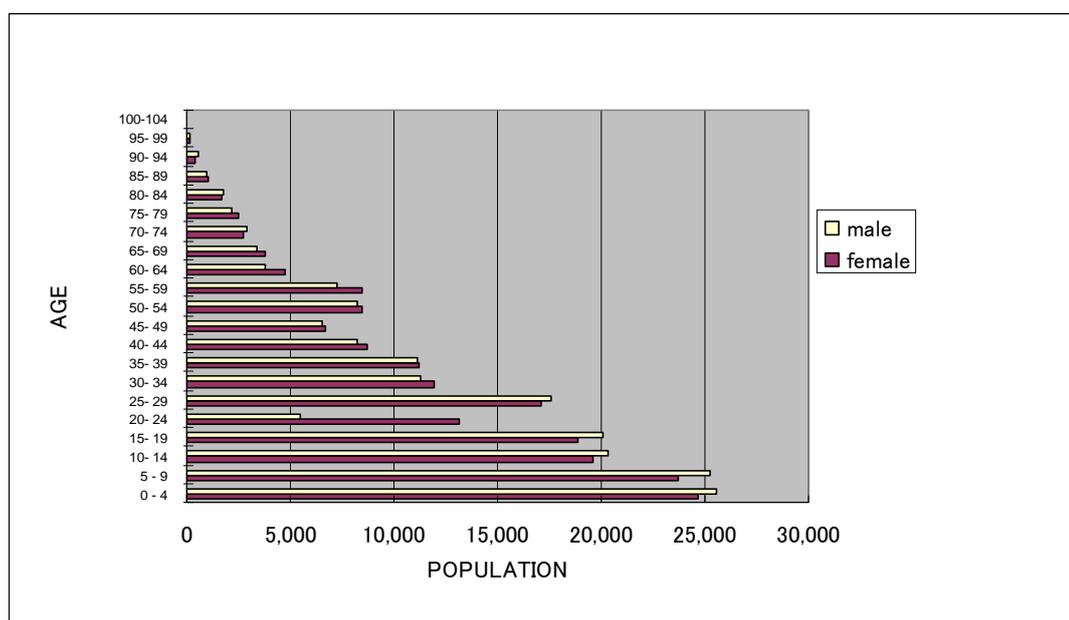


Fig. 9.1 Structure démographique de N'djili en 2018

9.1.3 Indicateurs économiques

L'on estime que la croissance à moyen terme serait fonction de la relance des activités minières et de la reprise de l'effort de reconstruction. Tandis que le taux de croissance du PIB National de 8% est ambitieux, des progrès sur le plan socio-politique et les prix élevés des marchandises ou biens ont suscité l'intérêt des investisseurs dans le secteur minier qui représente une large part des réserves mondiales, concomitamment, un ambitieux programme - dans un budget qui respecte la stabilité macroéconomique - en vue de reconstruire les infrastructures, pourrait relancer l'activité dans le secteur de la construction et des travaux publics, l'eau et l'électricité, le transport et les télécommunications. Ceci exige des mesures incitatives pour accroître les recettes ainsi qu'une meilleure gestion des dépenses prioritaires. Au contraire, une prévision modérée indique le taux de croissance du PIB national à moins de 5%.

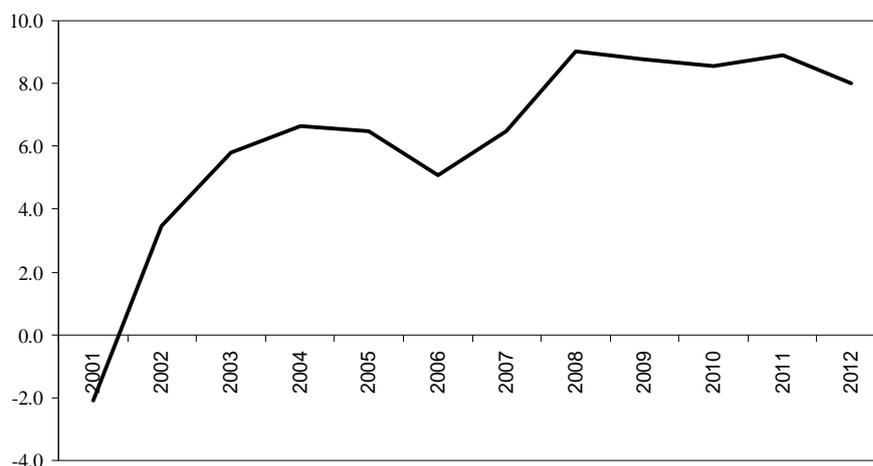


Fig. 9.2 Projection du PIB National

Les données actualisées sur le Produit Intérieur Régional Brut (PIBR) pour des entités administratives plus petites ne sont pas facilement disponibles en RD Congo. De ce fait, le taux de croissance annuelle du PIBR de Kinshasa prévu de 4,7% au plan de développement provincial 2007-2011 a été appliqué dans la projection. La structure économique de l'aire étudiée ne peut être dérivée que du Produit Intérieur Brut Régional (PIBR). Selon l'enquête sociale sur les ménages effectuée lors de l'étude à N'djili, la part de l'emploi dans le secteur agricole est de 7,4% et les parts de l'emploi dans les industries et les services sont de 33,9% et 58,7% respectivement. Estimant que les paramètres relatifs au travail sont plus au moins les mêmes dans l'aire d'étude de la ville-province de Kinshasa, la structure d'emploi peut être convertie en structure économique en appliquant la productivité différentielle du travail pour chaque secteur. Selon les hypothèses que le PIBR par tête d'habitant de Kinshasa pour l'année 2007 estimé au plan de développement, soit US\$ 260 et un taux de croissance de 4,7%, est appliqué, en conclusion, la structure économique de la zone d'étude est globalement estimée dans le tableau ci-après :

Tableau 9.2 PIBR par industrie dans la Commune de N'djili en 2007

Industrie	Population	Structure	Coefficient	Modifié	PIBR 2007
Primaire	8.588	7,4%	1,0	4,2%	\$3.537.496
Secondaire	39.342	33,9%	1,2	22,5%	\$18.735.878
Tertiaire	68.122	58,7%	2,2	73,3%	\$61.124.746
Total (PIBR)	116.052	100,0%		100,0%	\$83.398.120
PIBR/tête d'habitant					\$260

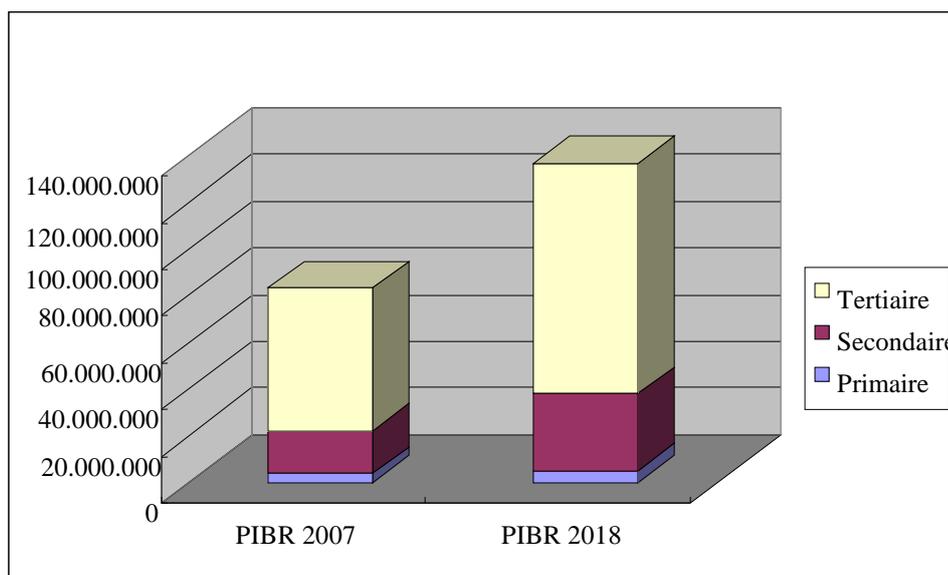


Fig. 9.3 Projection PIBR (US\$)

9.2 METHODOLOGIE DU PLAN DE REHABILITATION URBAINE DE KINSHASA

9.2.1 Généralités – ‘Action de la Commune de N'djili’

Globalement, ce plan est étudié comme un plan de réhabilitation urbaine pour la planification des réhabilitations et des reconstructions urgentes juste après un rétablissement à la suite d'un bouleversement socio-économique prolongé, ce qui est similaire à la situation actuelle dans la province de Kinshasa. Pour concevoir un Plan de Réhabilitation urbaine, le présent plan repasse les données actuelles ainsi que les plans de développement et propose une politique de développement variée de moyen à long terme (soit 10 ans) en même temps que le Plan d'Action. Les étapes qui découlent de la présente étude se présentent comme suit :

- 1re Etape: Compiler les données actuelles sur la Vile-Province de Kinshasa et la Commune de N'djili,
- 2e Etape: Prioriser les demandes communautaires à travers l'approche participative et de dialogues,

- 3e Etape: Déterminer la politique de développement et le Plan d'Action pour la Commune de N'djili,
- 4e Etape: Examiner les projets-pilotes en vue de feedbacks sur le Plan,
- 5e Etape: Evaluer les Projets-Pilotes et revoir l'Etude afin d'améliorer le Plan,
- 6e Etape: Mettre en œuvre les Projets repris dans le Plan d'Action.

9.2.2 Procédure

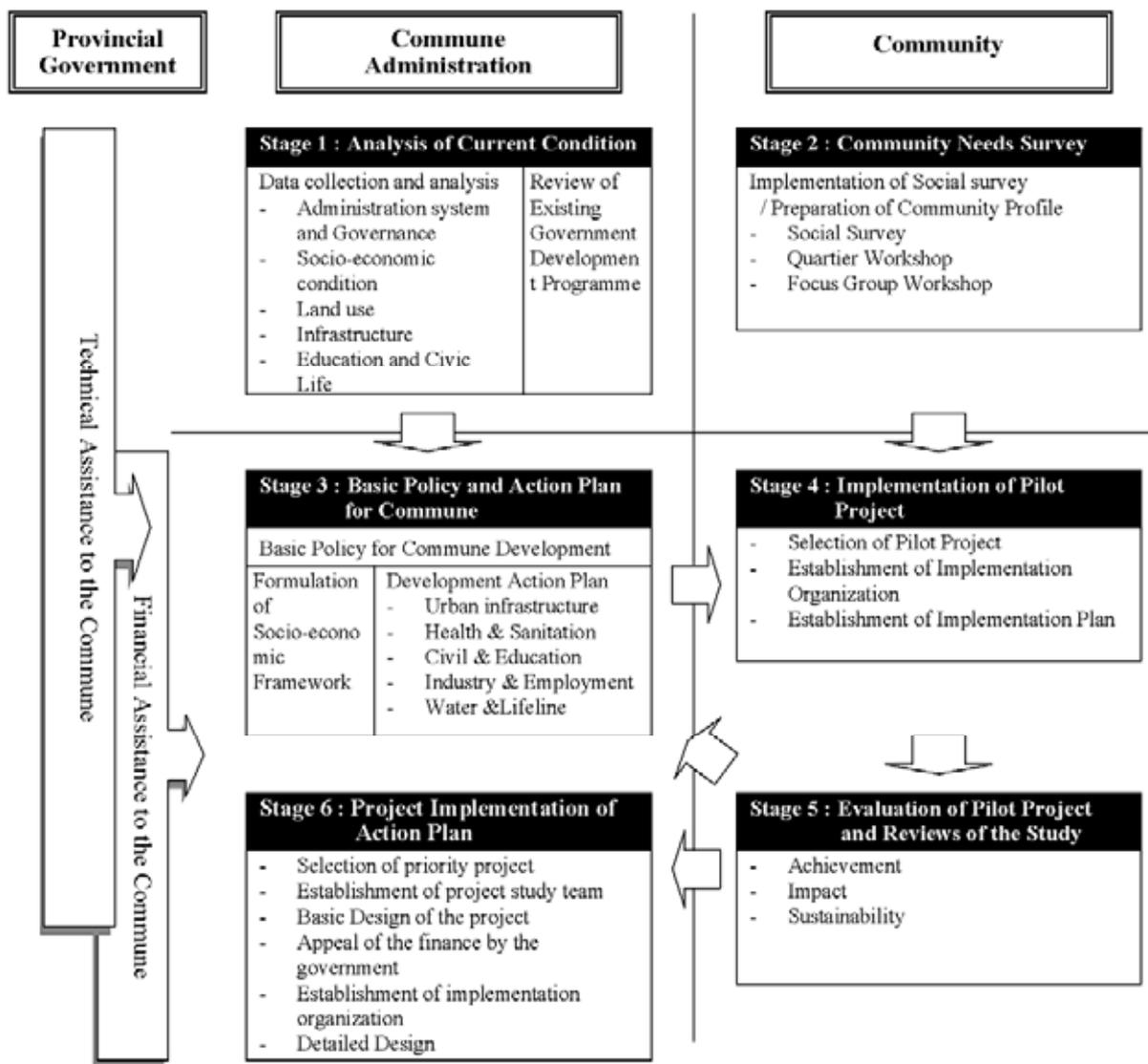


Fig. 9.4 Procédure pour le Plan de Réhabilitation Urbaine

Les rôles fondamentaux de principaux acteurs dans le Plan de Réhabilitation de la Commune sont décrits au tableau 9.3.

Tableau 9.3 Principaux Rôles de chaque Acteur dans le Plan de Réhabilitation

Acteurs	Principaux Rôles
Gouvernement Provincial	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter l'assistance technique dans la planification - Approuver le plan à travers le Comité de Pilotage ou d'organisation - Créer des ressources financières à partir du budget du gouvernement ou la coopération avec les bailleurs des fonds
Administration Communale	<ul style="list-style-type: none"> - Eveiller l'attention des habitants de la commune dans le Plan de Réhabilitation - Créer une organisation pour la participation des habitants de la commune, - Elaborer le plan initial en vue de le débattre avec les habitants de la commune, - Discussion sur la méthode de mise en œuvre avec le Gouvernement Provincial
Communauté	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux débats au niveau de la commune et présenter les avis et considérations en vue de la réhabilitation de la commune, - Participation positive dans les activités de la commune

9.2.3 Methodology

(1) 1e Etape: Analyse de la Situation actuelle de la Ville de Kinshasa et de la Commune de N'djili

L'Etape 1 est l'étape initiale du plan de réhabilitation urbaine. Pour comprendre les conditions générales de la commune, la collecte de données est une activité indispensable afin de réaliser le plan d'action. Néanmoins, dans les nombreux cas de villes qui se remettent d'un bouleversement socio-économique, comme la RDC, la collecte des données nécessaires et la mise à jour des données afin de réaliser le plan d'action est assez difficile pour les raisons suivantes :

- Les conditions naturelles,
- Le Système administratif,
- Les conditions socio-économiques,
- Les conditions sectorielles,
- Les conditions environnementales en RD Congo.

(2) 2e Etape: Etude des besoins communautaires

Afin d'identifier les priorités du développement de la communauté, l'Etape 2 comprenait la collecte de l'opinion de la communauté à travers plusieurs études sur la communauté. Globalement, l'Etude sur les Besoins de la Communauté est appliquée comme une forme de démarche participative de la communauté. C'est une démarche indispensable afin de réaliser l'implémentation du plan de réhabilitation urbaine avec succès, plutôt qu'une simple méthode complémentaire. Les résultats de l'Enquête sur les besoins de la Commune de N'djili sont repris au chapitre 2 du Volume II du Plan

d'Action et l'exactitude des données et des informations. La méthodologie de l'Etude sur les Besoins de la Communauté inclue:

- Une étude sociale et un profilage de la communauté utilisant des entretiens avec des informateurs clés et une enquête socio-économique avec questionnaire pour les habitants, en utilisant de préférence la méthode PLA (Apprentissage et actions participatifs) et la méthode SL (Moyens d'existence Durables).
- Une étude d'inventaire des infrastructures utilisant des observations sur site et utilisant de préférence un SIG (Système d'Information Géographique)
- Des réunions de quartier impliquant les diverses parties prenantes dans une commune pour discuter des problèmes, du potentiel et des contraintes liés à leurs actions.
- Une étude du potentiel industriel utilisant des observations sur site et des entretiens avec les commerçants.

(3) 3e Etape: Politique de base et Plan d'Action pour la Commune de N'djili

A l'issue de la collecte des données, l'on a procédé à l'analyse ainsi qu'à l'identification des besoins communautaires, de la politique de base et du Plan d'Action pour la Commune de N'djili. La 3e Etape présente la Politique de base et le Plan d'Action pour la commune de N'djili en se basant sur les résultats et conclusions des études/enquêtes antérieures. Le contenu de la Politique de base pour la Redynamisation communautaire tel que stipulé au Chapitre 3 du Volume II du Plan d'Action, est repris comme suit:

- Traits caractéristiques de la commune,
- les avis et opinions de la communauté,
- Diagramme de développement dans la commune de N'djili,
- Vision et Concepts du Développement.

De plus, le contenu du Plan d'Action pour la communauté tel que présenté au Chapitre 4 du Volume II (du Plan d'Action) s'articule comme suit :

- Préparation institutionnelle en vue de l'Action,
- Instauration d'une politique d'amélioration pour les questions relatives à l'aménagement urbain/à la planification urbaine,
- Plans de secteur basés sur la catégorie stratégique de la province de Kinshasa
- Infrastructures urbaines (routes)
- Santé et hygiène
- Education et citoyenneté
- Industrie et emploi
- Accès à l'eau et à l'électricité

(4) 4e Etape: Mise en œuvre des Projets Pilotes

1) Objectif du Projet-Test

Avant la mise en œuvre du Plan d'Action de la commune, il est recommandé d'organiser des projets-tests. Les objectifs des projets-Tests se présentent comme suit :

- Favoriser la participation des habitants de la commune en vue de la réhabilitation de la commune.
- Redynamiser les organisations communautaires à la base
- Améliorer les capacités de l'administration communale en vue de la gestion des projets,
- Apprendre la méthode du consensus en ayant pour objectif la mise en œuvre du Plan,
- Favoriser la prise de conscience en matière d'appropriation des infrastructures de la commune,
- Vérifier l'efficacité et les possibilités qu'offre le Plan d'Action.

2) Sélection du Projet-Test

La sélection du projet –test suit la procédure suivante.

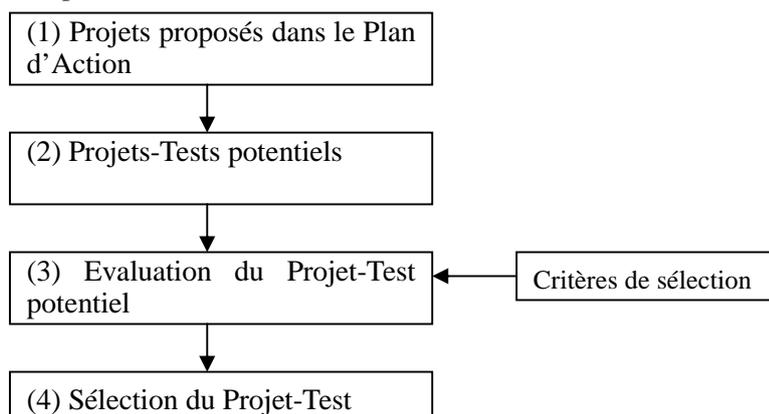


Fig. 9.5 Mode de Sélection des Projets-Tests

3) Création d'une Organisation d'Exécution ou de Mise en œuvre

a) Clarification du rôle des autorités compétentes

Pour créer la structure de l'organisation charge de la mise en œuvre des projets, il faudra évaluer les capacités de l'organisation compétente ainsi que les rôles de chaque organisation comme :

- l'Évaluation des capacités des dirigeants de la commune ainsi que des CLD,
- l'expérience des dirigeants de la commune ainsi que des CLD.

L'on peut alors, sur la base et des résultats de l'évaluation, décider d'étendre la participation du Gouvernement Provincial.

b) Système de participation des habitants de la commune

Le système ou mode de participation des habitants de la commune dépend des activités antérieures

réalisées au sein de la commune :

- l'existence des organisations communautaires à la base,
- les relations entre l'administration communale et les quartiers,
- l'appui apporté par les habitants de la commune.

Si l'expérience pertinente des habitants de la commune est limitée, l'organisation devrait être développée depuis la base jusqu'au niveau administratif. Et dans ce cas, le renforcement des capacités de l'organisation communale est mis en évidence dans l'objectif assigné au projet.

c) Sélection de l'Organisation Partenaire

Il est indispensable de recourir à l'assistance d'une organisation partenaire pour la mise en œuvre comme les bailleurs des fonds ou les ONG en vue de l'assistance technique, de l'introduction d'une méthodologie appropriée ainsi que le renforcement des capacités des participants.

d) Organigramme de l'Organisation

La Figure suivante montre l'organigramme type pour la mise en œuvre des projets-tests.

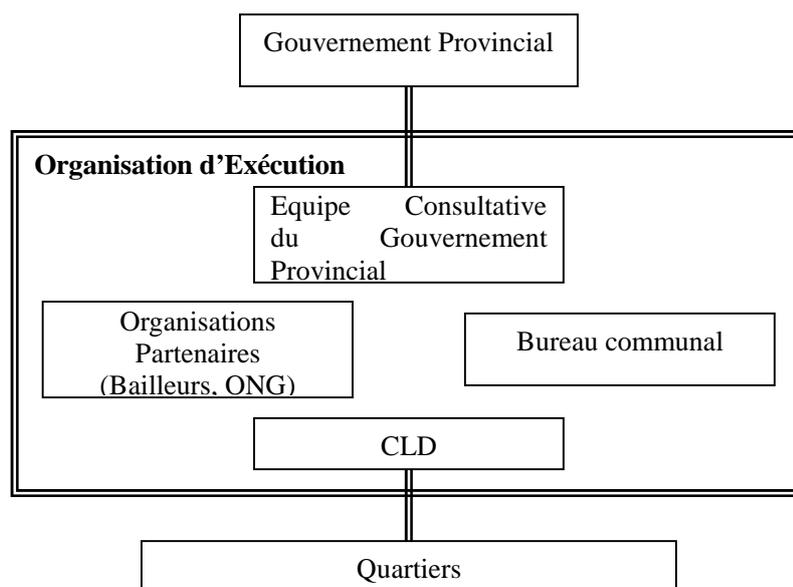


Fig. 9.6 Organigramme –type de l'Organisation d'Exécution

4) Elaboration ou conception d'un Plan d'Exécution

a) Esquisse du Plan de Mise en œuvre ou d'exécution

Le Plan de Mise en œuvre du Projet-Test comprend les rubriques suivantes:

- Objectif général
- But du projet
- Apports/Inputs
- Résultats/Outputs
- Méthode et Procédure

- Activités dans chaque processus
- Calendrier
- Plan d'affectation du Personnel
- Design détaillé en cas de réhabilitation des infrastructures.

b) Devis estimatif

Les coûts nécessaires à l'exécution du projet seront estimés/évalués en fonction du Plan d'affectation du personnel et du design détaillé des installations.

c) Acquisition du budget

Le budget alloué à la mise en œuvre du projet devra se poursuivre en collaboration avec le Gouvernement Provincial. Pour ce faire, le Gouvernement Provincial procède à l'évaluation du plan proposé en tenant compte notamment de son efficacité et de sa praticabilité et peut ensuite décider de sa mise en œuvre.

(5) 5e Etape: Evaluation du Projet-Test et Révision de l'Etude

L'Organisation partenaire devra assurer le suivi de la mise en œuvre du Projet-Test et procéder également à son évaluation. Le Projet-Test est évalué à partir de trois aspects tels que la Réalisation, l'Impact et la Durabilité.

1) Réalisations

L'évaluation des réalisations devra se faire à travers les aspects suivants :

- L'objectif du projet répond aux besoins des habitants de la commune,
- Les participants au projet sont satisfaits de son contenu/objet,
- Les participants ont compris les leçons à tirer,
- La motivation des participants a été accrue,
- L'objectif général du projet a été atteint,
- L'organisation de la commune a été redynamisée,
- La structure de base de l'organisation communale a été renforcée.

2) Impact

L'évaluation de l'impact devra se faire à travers les aspects ci-après:

- Le projet a eu suffisamment de visibilité auprès de la population,
- Le projet a réussi à attirer l'attention du public non seulement dans la commune, mais également dans les communes voisines ou dans la province,
- La population est intéressée par les progrès réalisés par le projet, etc.
- Les performances des participants ont été améliorées à travers la mise en œuvre du projet,
- Il n'y a pas eu d'impact négatif comme la plainte de la population ou la détérioration du milieu de vie dans la communauté.

3) Durabilité

L'évaluation de la durabilité se fera à travers les aspects ci-après:

- L'organisation de base ayant la capacité de gérer le projet a été installée,
- Les participants ont manifesté la volonté de poursuivre le projet,
- La motivation des leaders communautaires a été maintenue,
- Les participants au projet ont acquis des connaissances et des techniques suffisantes pour exécuter le projet par leurs propres efforts,
- Le minimum d'outils et de matériels nécessaire à la mise en œuvre du projet est disponible à la commune,
- Les participants sont capables de créer un système de recouvrement des frais qui puisse rendre le projet durable.

En cas de difficulté découverte dans les résultats de l'évaluation, l'organisation partenaire recommandera les mesures pour surmonter ces difficultés.

(6) 6e Etape Mise en œuvre du Plan d'Action

1) Sélection des projets prioritaires du Plan d'Action

Le Plan d'Action propose le programme de sa mise en œuvre. Les projets prioritaires sont sélectionnés à partir des projets qui sont recommandés pour la première phase. Le mode de sélection des projets prioritaires est le même que celui repris pour la sélection des projets-tests.

2) Composition de l'Equipe d'Etude

Pour formuler le cadre du projet, il faudra organiser une équipe d'étude. L'équipe d'étude sera constituée des délégués du Gouvernement Provincial, de l'administration communale ainsi que les CLD. Les rôles dévolus aux parties concernées s'articulent comme suit :

Tableau 9.4 Role in The Study Team

Organization	Role
Gouvernement Provincial	- Assistance Technique et Conseil dans la planification, - Décision politique au niveau du Gouvernement, et plus particulièrement dans les finances,
Administration communale	- Assurer la présidence de l'équipe d'étude et de ses réunions de pilotage, - Eveil de conscience des habitants de la commune en ce qui concerne le projet, - Conception du plan initial en vue d'en débattre au niveau de l'équipe d'étude
CLD	- Présenter les opinions représentatives des habitants du quartier, - Mobiliser les ressources dans la communauté pour réaliser le projet.

3) Conception/Design de base du Projet

La conception de base du projet devra se faire en intégrant les rubriques ci-après :

4) Réunion avec le Gouvernement en vue du budget

L'administration communale devra s'efforcer à acquérir le budget nécessaire à la mise en œuvre du projet. Les dirigeants de la commune discutent avec les représentants du Gouvernement Provincial en vue d'avoir le budget grâce au financement propre du Gouvernement ou la contribution des bailleurs des fonds.

5) Création de l'Organisation de Mise en œuvre du projet

L'organisation de mise en œuvre est composée du comité de gestion du projet ainsi que de l'équipe chargée de la mise en œuvre/de l'exécution.

L'équipe d'implémentation dispose du mandat pour mettre en œuvre le projet. Toutes les activités de l'équipe d'implémentation sont sous la direction du plan d'implémentation. Toute question problématique sera traitée par le comité de gestion.

6) Plan détaillé du Projet

Le plan détaillé du projet est réalisé sous la supervision de l'équipe d'étude et approuvé par le comité de gestion. Le plan détaillé comprend le devis estimatif réel du projet.

7) Mise en oeuvre du Projet

La mise en œuvre du projet est supervisée par l'équipe d'étude et se déroule sous le contrôle du comité de gestion.

8) Suivi du projet

Le comité de gestion assure également le suivi des résultats du projet. Les opinions ou points de vue émis sur le suivi sont les mêmes que ceux décrits dans l'évaluation du Projet-Test.

CHAPITRE 10 : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

10.1 CONCLUSIONS

L'Etude de Développement du Plan de Réhabilitation Urbaine de la Ville de Kinshasa en RDC vise la réhabilitation de la commune de N'djili à travers l'analyse de la situation actuelle et la conception d'un Plan d'Action. Selon les expériences tirées de l'Etude, l'on peut arriver aux conclusions ci-après :

(1) Actions indispensables Identifiées pour les Parties Prenantes

Le plan est étudié comme un plan de réhabilitation urbaine pour la planification des réhabilitations et des reconstructions urgentes juste après un rétablissement à la suite de conflits politiques et/ou d'un bouleversement économique, ce qui est similaire à la situation actuelle dans la province de Kinshasa. Les caractéristiques du Plan englobent une gamme variée d'acteurs/parties prenantes ainsi que des approches/méthodes participatives afin de redynamiser le développement de la Commune. A travers cette étude, l'on a pu identifier des actions nécessaires aux étapes respectives ainsi que les principaux acteurs. Ces informations et les progrès réalisés revêtent un caractère essentiel pour les parties prenantes comme le Gouvernement Central, l'autorité communale/l'administration locale ainsi que les habitants de la commune.

(2) Méthode de participation des Organisations Communautaires

Pour la définition de ce projet, la mission d'étude a toujours mis les informations en commun avec les homologues, et pour impliquer les communautés, elle a pris en compte le renforcement du degré de compréhension du contenu du plan et l'amélioration de l'autonomie des communautés. Initialement, la mission d'étude prévoyait simplement de faire une étude, mais l'élargissement de ses activités à l'organisation d'ateliers et l'exécution d'un Projet pilote par le biais des homologues, a permis le développement de son rôle à conseiller et facilitateur pour l'établissement et l'exécution du Plan d'action à l'initiative des communautés. Cela a aussi donné l'occasion aux communautés de bien comprendre les problèmes de développement auxquels est confrontée la Commune, les mesures à prendre, ainsi que leur propre rôle, et a été reflété sur le contenu concret défini pour le Plan d'action. Ainsi, la procédure et la méthodologie pour la participation des Organisations Communautaires définies pour l'établissement de ce Projet seront aussi pour la mission d'étude une leçon à retenir pour les projets de développement communautaire à venir.

(3) Redynamisation des Organisations Communautaires

Pour le développement communautaire, le plan a encouragé la dynamisation du CLD de N'djili,

en tant qu'organisation communautaire des/pour les résidents. En conséquence, le CLD devrait jouer un rôle indispensable dans les études, ce qui est un facteur essentiel pour le succès des approches participatives.

(4)Compilation des Données Actuelles et Analyse de la Situation dans la Ville-Province de Kinshasa

Les données et informations actuelles de la province de Kinshasa ont été compilées dans le cadre de l'étude par le biais d'interviews des responsables des secteurs pertinents. La politique de développement, les programmes et projets des secteurs respectifs de Kinshasa ont été intégrés pour servir de référence pour l'étude. Pour cette raison, en utilisant ces données et informations, d'autres communes pourront se référer aux informations nécessaires pour construire leurs plans de réhabilitation sous forme de base de données.

(5)Compilation des Données Actuelles et Analyse de l'état des Lieux dans la Commune Pilote

L'étude a aussi rassemblé les informations et les données actuelles dans la commune pilote, N'djili, tout en tenant des entretiens avec les parties prenantes, telles que le gouvernement provincial, les personnels responsables, les représentants responsables et les habitants de la communauté. Cette base de données peut fournir les informations nécessaires pour des actions ultérieures à N'djili. Bien que la base de données de N'djili ne puisse pas être appliquée directement à d'autres communes, les démarches de collecte des données et le contenu de base de la base de données leur sont applicables.

(6)Prévision des Besoins Futures et Définition des Politiques et Stratégies de Base dans la Commune Pilote

Pour établir un cadre socio-économique à Kinshasa et N'djili, l'étude prévoit la demande future et indique des politiques de développement dans la commune pilote, N'djili, par le biais d'analyses statistiques et d'interviews des parties prenantes. Les demandes futures prévues et les politiques de développement indiquées facilitent la prise de décisions efficaces et la formulation de projets adaptés à N'djili en tant que scénario de développement. Bien que ces demandes futures prévues et les politiques de développement indiquées ne puissent pas être directement copiées pour d'autres communes, l'approche de prévision de la demande pour établir un cadre socio-économique et la politique de développement indiquée dans l'étude sont aussi applicables et précieuses pour ces activités.

(7)Conception d'un Plan d'Action dans la Commune Pilote

Pour clarifier les actions nécessaires pour la réhabilitation de la commune, l'étude formule un Plan d'action dans la commune pilote, N'djili, par le biais de l'analyse statistiques et de dialogues avec les parties prenantes. Sous le scénario de développement de N'djili, le Plan

d'action formulé a clarifié les actions nécessaires pour la réhabilitation et les projets priorités à exécuter. Bien que le plan d'action ne puisse pas être appliqué directement à d'autres communes, une variété de menus et d'aperçus de projets priorités sont utiles pour réaliser leurs plans d'action respectifs.

(8) Mise en œuvre des Projets-Tests pour Confirmer le Plan d'Action

En vue de vérification du Plan d'Action, l'étude a réalisé les projets pilotes. A travers le processus de mise en place des projets pilotes, les diverses leçons apprises ont été examinées et vérifiées. De plus, le projet pilote contribue non seulement à la vérification du plan d'action, mais motive également la communauté pour la participation au projet. D'après l'expérience rassemblée lors de la mise en place du projet pilote, il est peut-être établi si la démarche est efficace pour le travail d'élaboration du plan d'action.

(9) Validité vérifiée de l'Etude en tant que Modèle de Planification pour la Réhabilitation Urbaine

Comme décrit ci-dessus, l'Etude a appliqué l'approche participative dans la compilation et l'analyse des données. Cette méthode a été bien accueillie par les parties prenantes et elle a été également vérifiée comme une mesure cruciale pour une bonne conception de plan. De ce fait, l'approche participative et sa méthodologie sont très utiles dans l'élaboration des plans de réhabilitation urbaine qui peuvent également être appliquées à d'autres communes comme un modèle de planification pour la réhabilitation urbaine. Cette étude peut très bien s'appliquer à d'autres communes de la Ville-Province de Kinshasa et servir ensuite d'un bon Plan ou Schéma Directeur pour la Capitale Kinshasa sans exclure la possibilité de l'étendre à d'autres provinces et communes de la RDC.

10.2 RECOMMANDATIONS

Sur la base des expériences de l'étude, les recommandations de l'Etude s'articulent de la manière suivante:

(1) Modification adaptée aux caractéristiques de chaque commune :

Le modèle de la commune de N'djili peut être appliqué aux autres communes dans ses grandes lignes de développement. Il exige cependant quelques modifications selon les traits caractéristiques de chaque communauté.

(2) Renforcement du développement des capacités par le biais de l'éducation civique :

Pour une durabilité des actions de développement, les activités de renforcement des compétences au travers d'une campagne d'éducation civique sont d'une importance prépondérante au niveau gouvernemental, communal et au niveau de la communauté, afin de

favoriser une vision unifiée du processus de développement.

(3)Appui à la décentralisation :

L'autonomie de la commune s'avère être un important facteur pour la décentralisation. Toutefois, les organisations provinciales et communales n'ont pas encore atteint leur maturité. Par conséquent, il est nécessaire d'assurer un appui permanent en matière de renforcement des capacités.

(4)Appui à la communauté :

Les CLD peuvent jouer un rôle actif dans les projets. Pour encourager leurs activités, il est indispensable d'assurer un appui permanent en vue d'un impact durable sur les habitants ainsi qu'une meilleure appropriation du processus de développement. De plus, l'utilisation de moyens divers, comme l'organisation d'ateliers et l'exécution de projets pilotes, par le biais des homologues, constitue un procédé efficace pour renforcer la volonté de participation des habitants dans le cas où des parties tierces, telles que des partenaires de développement, souhaitent soutenir l'établissement de plans et les activités d'Organisations Communautaires comme les CLD.

(5)Coordination des Actions de Développement :

Il est nécessaire de créer une Structure solide de Coordination des actions de Développement Communautaire entre le Gouvernement Provincial de Kinshasa, le niveau communal et communautaire ou des CLD. Faute de fonds nécessaires à la mise en œuvre des projets de développement, l'assistance des bailleurs des fonds potentiels et des organisations internationales, ainsi que les activités de coordination vis-à-vis du Gouvernement Provincial de Kinshasa, la Commune de N'djili et les CLD sont hautement escomptées.

